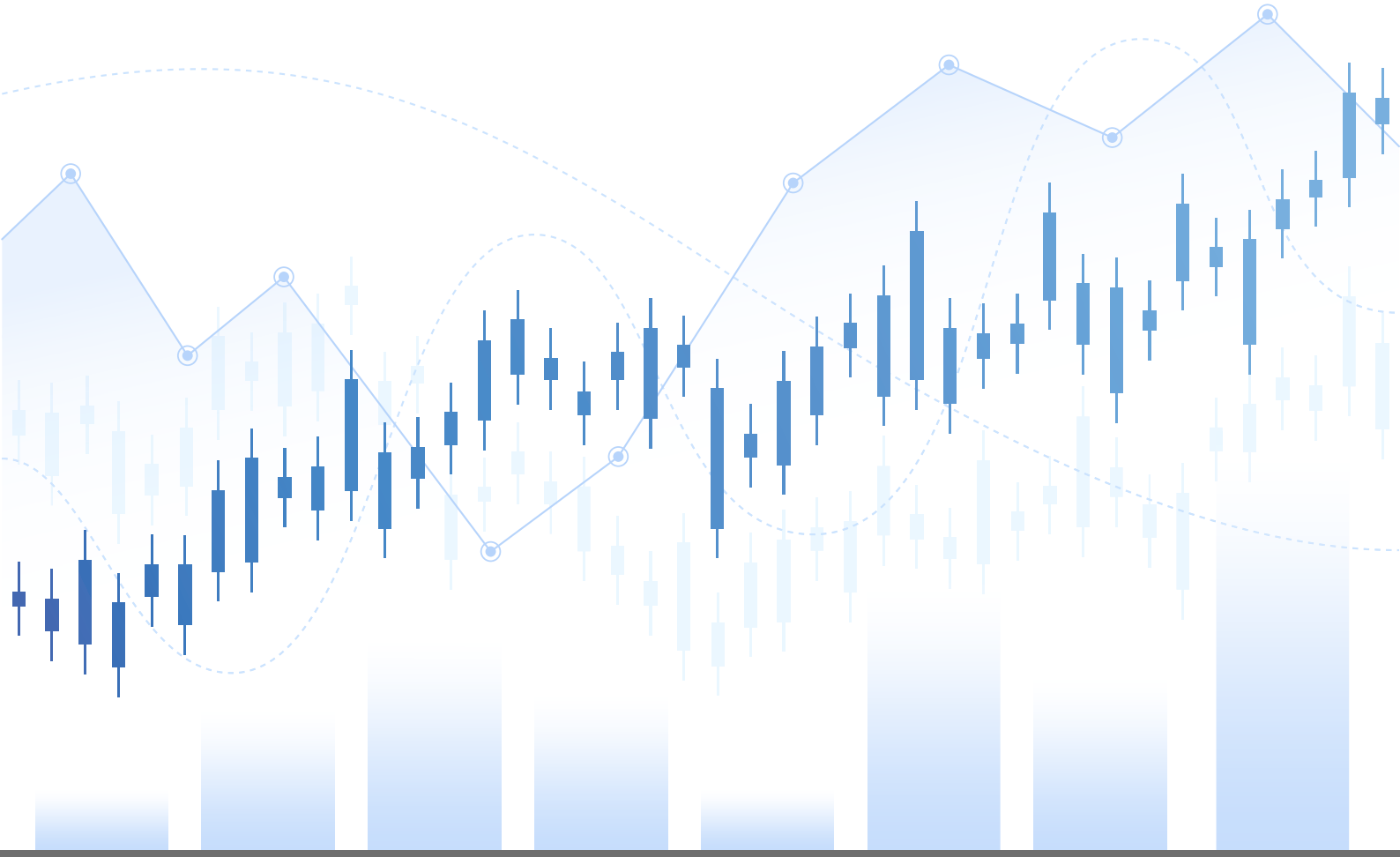
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU CONGO
UNITÉ - TRAVAIL - PROGRES



RAPPORT SUR LA DETTE

2022

410 E AVENUE DU CARDINAL EMILE BIAYENDA, BP 2090 BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
TÉL. : + 242- 281-58-70 ; FAX. : +242-58-53-36 EMAIL : CAISSECCA@GMAIL.COM

CAISSE CONGOLAISE
D'AMORTISSEMENT

I. Abréviations

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

BTA : Bon du Trésor Assimilable

CCA : Caisse Congolaise d'Amortissement

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNDP : Comité National de la Dette Publique

DEPI : Direction des Etudes, de la prévision et de l'informatique

FCFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique

FEC : Facilité Elargie de Crédit

FMI : Fonds Monétaire International

IADM : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale

IPPTE : Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés

Md FCFA : Milliard de FCFA

Ml FCFA : Million de FCFA

OT : Obligation du trésor (Emprunt obligatoire)

OTA : Obligation du Trésor Assimilable

PIB : Produit Intérieur Brut

RATING : Notation Souveraine

SDMT : Stratégie de Dette à Moyen Terme

SEND'S : Soldes Engagés Non Décaissés

XAF : Franc CFA

II. Introduction Generale

Le rapport de la dette publique cristallisé dans le présent document présente la situation globale de l'endettement public à fin 2022 à travers certaines données chiffrées, ratios et différents indicateurs.

Il s'agit du huitième rapport annuel de la dette publique du Congo et le troisième numéro a être publié. Ce dernier rend compte, non seulement des emprunts intérieurs et extérieurs contractés directement par l'Etat central, mais également des emprunts intérieurs ou extérieurs de ses démembrements.

Contrairement aux précédents, ce numéro ameubli la présentation de la dette souscrite par les démembrements de l'Etat, celle contractée par les dix (10) plus grandes entreprises publiques ; ce qui a pour effet d'étendre davantage le champ de la dette publique initialement présenté dans les précédents numéros. Il sied de noter que ce champ a vocation à s'élargir de plus en plus au gré de la disponibilité des données de la dette des entités composant le secteur public.

La responsabilité de produire le rapport périodique de la dette publique échoit à la Caisse Congolaise d'Amortissement, organe autonome placé sous la tutelle de ministère en charge des finances, ayant pour principale mission de gérer et de centraliser toute la dette publique, quel qu'en soient la source ou les caractéristiques.

Le contexte particulier qui a prévalu au cours de l'année sous revue, et sans lequel, il serait difficile d'expliquer certaines évolutions des données de la dette publique sera explicitement évoqué au travers de ce document.

Le public cible visé est essentiellement constitué par les différents acteurs intervenant dans la formulation des politiques d'endettement et de gestion de la dette publique, ceux intervenant dans la gestion budgétaire et monétaire, les partenaires techniques et financiers, et plus généralement le grand public.

A. MISSIONS DE GESTION DE LA DETTE

La Caisse Congolaise d'Amortissement des emprunts souscrits par la République du Congo en sigle CCA, est l'organe technique qui assiste le Gouvernement dans la négociation et la gestion des emprunts souscrits par l'Etat à moyen et long terme.

La CCA a entre autres, la charge de toutes les opérations d'émission de titres d'endettement, en devise étrangère, sur le marché international et tient à jour les statistiques de la dette publique.

Elle a été créée par l'ordonnance-loi n°30-71 du 06/12/1971, portant création d'une Caisse Congolaise d'Amortissement des emprunts souscrits par la République populaire du Congo, laquelle lui confère une autonomie dans sa mission de gestion de la dette publique en République du Congo.

La Caisse Congolaise d'Amortissement ainsi créée, est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. La CCA, bénéficie pour ses opérations, de la garantie du Trésor public.

Le texte initial de 1971 a fait l'objet d'une actualisation au début des années 2000. Le nouveau texte (Ordonnance n°6-2001 du 5 février 2001) qui prend en compte les différentes évolutions législatives et réglementaires intervenues tant au niveau sous- régional que national, modifie et complète les dispositions du texte d'origine.
Ainsi, la Caisse Congolaise d'Amortissement est chargée de :

- Procéder, pour le compte de l'Etat, aux emprunts à moyen et long terme, sur le marché national et international ;

- Contrôler l'émission de tout emprunt public contracté en dehors d'elle ;

- Assurer la gestion des fonds d'emprunts à moyen et long terme ;

- Assurer le service de la dette à l'aide des fonds versés par le Trésor Public ;

- Proposer, au Gouvernement, une politique d'endettement public conforme aux orientations du plan national de développement économique et social et aux ressources fiscales ;

- Proposer au Gouvernement, une politique et une stratégie d'endettement public susceptibles, à terme, de réduire les vulnérabilités du portefeuille de la dette publique, et qui veillent à la viabilité de la dette publique.

- Contrôler les émissions des emprunts des organismes publics et des sociétés d'Etat ou d'économie mixte ;

- Assurer la gestion des risques liés à la dette publique, y compris ceux inhérents aux titres souscrits sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC par la direction générale du Trésor.

- Effectuer le placement des excédents des ressources de l'Etat ou des fonds d'emprunt en attente d'affectation.

- Assurer le secrétariat permanent du Comité National de la Dette publique (CNDP).

Le CNDP dont la CCA assure le secrétariat permanent, coordonne les activités de gestion de la dette publique.

Parmi les obligations de la Caisse Congolaise d'Amortissement, on relève celle relative à la transparence des données de la dette, qui peut se décliner en trois points :

- Répondre aux exigences législatives et contractuelles de diffusion de l'endettement du Gouvernement central à toutes les entités nationales et étrangères ;

- Répondre aux exigences législatives et contractuelles de diffusion de l'endettement et des garanties d'emprunt de l'ensemble du secteur public à toutes les entités nationales et étrangères ;

- Veiller à la qualité et à la fréquence de la publication d'un bulletin statistique sur la dette ou d'un document équivalent traitant de la dette du Gouvernement central, d'une stratégie d'endettement, d'un rapport périodique sur la dette publique.

B. Contexte

1. Environnement international

Selon les prévisions des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), la croissance mondiale s'est située à 3,4% en 2022. Le relèvement des taux d'intérêt par les banques centrales pour juguler l'inflation et la crise russo-ukrainienne ont pesé sur l'activité économique. La flambée de la Covid-19 en Chine a freiné la croissance en 2022, mais la récente réouverture de ce pays permet d'envisager une reprise plus rapide que prévue.

Ainsi, l'inflation mondiale devrait décliner de 8,8 % en 2022 à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 %.

Après avoir été impactée par la pandémie de la Covid-19 en 2020, l'activité économique mondiale fait donc face à une nouvelle crise, celle des produits alimentaires, provoquée par les perturbations des circuits d'approvisionnement, du fait de la crise russo-ukrainienne.

Ces perturbations ont rendu difficile le commerce international, avec un effet néfaste sur le rythme de progression de la production mondiale qui devrait fléchir dans les pays avancés, ainsi que dans les pays émergents et dans les pays en développement.

Cette crise a conduit certains pays et/ou zones économiques, à l'instar des Etats-Unis et de la zone euro à revoir leur politique monétaire, afin en premier lieu de limiter les effets de ladite crise sur le fonctionnement de leurs économies, en optant pour une politique monétaire souple ; en second lieu de contenir l'inflation, par le durcissement de la politique monétaire, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages vulnérables. Ces mesures ont eu une incidence négative sur la valeur de certaines devises, à l'instar de l'euro, qui s'est fortement déprécié par rapport au dollar.

Les risques de dégradation des perspectives économiques continuent de dominer, mais se sont néanmoins atténués en fin d'année. L'aggravation de la situation sanitaire en Chine pourrait freiner la reprise, la crise en Ukraine pourrait s'intensifier et le durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale pourrait accentuer le surendettement.

Les marchés financiers risqueraient également de procéder à des ajustements soudains des prix en réaction à des annonces défavorables concernant l'inflation et les progrès économiques pourraient être entravés en cas d'accentuation de la fragmentation géopolitique.

Sur fond de crise liée au coût de la vie, la plupart des pays cherchent en priorité à parvenir à une désinflation durable. Compte tenu du risque que présentent le resserrement des conditions monétaires et le ralentissement de la croissance pour la stabilité financière et la stabilité de la dette, un recours aux outils macro prudentiels et un renforcement des cadres de restructuration de la dette s'imposent.

Comme mesure qui pourrait permettre de préserver le redressement économique et aurait des retombées positives sur le reste du monde, le soutien budgétaire devrait être mieux ciblé sur les personnes les plus touchées par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et les mesures d'allégement fiscal à grande échelle devraient être supprimées. Une coopération multilatérale plus étroite est primordiale pour préserver les acquis du système multilatéral fondé sur des règles et pour atténuer le changement climatique, par la limitation des émissions et l'augmentation des investissements verts.

2. Contexte national en 2022

Sur le plan national , le contexte est marqué par la réalisation et l'achèvement de la deuxième revue du programme avec FMI, au titre de la facilité élargie de crédit, dont un accord a été trouvé entre l'équipe du FMI (au niveau des services) et la République du Congo ; la poursuite de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026 et du Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023 et l'élaboration du projet de loi de finances exercice 2023.

Après avoir été en récession en 2020 et 2021, l'économie congolaise devrait se redresser affichant une croissance de 2,8%, qui s'accélérerait en 2023 pour s'établir à 4,1%, au-delà de ce que prévoit le Plan national de développement (PND) 2022-2026, soit 3,3%. Ce dynamisme serait porté, d'une part, par le secteur pétrolier, en rapport avec la reprise de l'investissement dans ledit secteur, suite à l'envolée de cours du baril de pétrole et de l'adoption par le Gouvernement des avenants aux contrats de partage de production et, d'autre part, par le secteur hors pétrole, en lien avec la mise en œuvre du PND 2022-2026 et du programme économique et financier signé avec le FMI.

La perturbation des chaînes d'approvisionnement en produits de base au niveau mondial, a entraîné le surcoût des importations pour les économies à forte dépendance des importations des denrées alimentaires, à l'instar de la République du Congo. Ainsi, les tensions inflationnistes devraient s'accentuer, affichant une inflation qui dépasserait la norme communautaire (3%), pour se hisser à 3,5% et 3,3% respectivement en 2022 et 2023.

Dans le projet de loi de finances exercice 2023, le solde budgétaire primaire demeurerait excédentaire de 825 milliards de FCFA (10,1% du PIB), mais moins prononcé par rapport à celui de 2022 (1 106 milliards de FCFA, soit 14,1% du PIB), du fait de la régression des recettes pétrolières, suite à la baisse attendue du prix du baril de pétrole en 2023.

Les échanges extérieurs se solderaient par un excédent du solde du compte courant de 1 592 milliards de FCFA (20,3% du PIB) en 2022, en lien avec l'excédent de la balance commerciale. En 2023, cet excédent s'amenuiserait de plus de la moitié pour ressortir à 726 milliards de FCFA (8,9% du PIB), à cause du repli des exportations pétrolières.

La situation monétaire sur la période 2022-2023 serait marquée par : (i) un repli de 6,6% des avoirs extérieurs nets, avant de progresser de 33,3% ; (ii) un recul de 3,1% des avoirs intérieurs nets, avant de croître de 4,0%, et (iii) une progression de la masse monétaire de 4,8% et de 8,4%. Les réserves officielles brutes devraient passer de 596 milliards de FCFA (1,4 mois d'importations) en 2022 à 785 milliards de FCFA (1,7 mois d'importations) en 2023.

L'économie congolaise a connu une conjoncture favorable au troisième trimestre 2022. Elle a été portée à la fois par la bonne tenue des activités du secteur secondaire (hors industries extractives) et du secteur tertiaire, en dépit de la contreperformance des activités du secteur primaire (hors agriculture).

Le secteur primaire (hors agriculture) a connu une mauvaise passe au troisième trimestre 2022, à cause de la baisse de la production, notamment des

grumes (-1,6%) dans les industries d'exploitation forestière, et ce nonobstant l'augmentation de la production de la sous-branche pêche (+65,0%).

Le secteur secondaire (hors industries extractives) s'est bien comporté au troisième trimestre 2022. La bonne tenue dudit secteur est en rapport avec, d'une part, l'augmentation de la production des « industries de boissons et tabacs » (+0,9%) et des autres industries alimentaires (+4,2%), d'autre part, l'accroissement de la production des industries cimentières (+16,1%), de la production et de distribution d'eau (+4,6%) et d'électricité (+15,2%) ainsi que le dynamisme des activités des BTP (+10,1%) et des industries mécaniques et métalliques, malgré la baisse de la production dans les industries de transformation du bois (-1,0), métallurgiques (-6,6%) et de raffinage du pétrole (-13,8%).

Les industries d'extraction des hydrocarbures ont enregistré une contraction de la production pétrolière de 2,3%, au troisième trimestre 2022.

Le secteur tertiaire a connu un regain d'activité au troisième trimestre 2022. La performance affichée par ce secteur a été soutenue, d'une part, par : (i) le commerce, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 2,8% ; (ii) les « hôtels et restaurants », avec une hausse du chiffre d'affaires de 5,7% ; (iii) les télécommunications, avec un bond de 28,9% du volume d'activités (trafics mobile et internet), (iv) les parapétroliers (+14,7%) et les affranchissements courriers (+6,3%) , d'autre part, par la bonne tenue des sous branches « Transports » et «Banques et assurances ».

- Gestion de la dette

L'actualité de la gestion de la dette en 2022 a été marquée par la signature d'un accord triennal avec le FMI dont certaines conditionnalités portent sur la maîtrise de l'endettement. Cet accord soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC) exige entre autres de réduire les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement public, tout en mettant en œuvre une politique budgétaire de nature à favoriser une reprise économique vigoureuse et équitable ; d'améliorer la gouvernance par des réformes structurelles d'envergure en rendant plus transparente l'utilisation des deniers publics.
Cette exigence de transparence est conforme aux dispositions du règlement n° 12/07-UEAC-186-CM-15 de la Communauté Economique d'Afrique Centrale (CEMAC), faisant obligation aux Etats membres de prendre les mesures nécessaires pour garantir la transparence du processus d'endettement public, et d'assurer la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la conservation des données et des informations relatives à la dette publique.
Le programme signé avec le FMI en janvier 2022 a induit une stratégie de gestion de la dette pour l'année 2022 consistant sur le plan extérieur, à ne recourir exclusivement qu'à des emprunts concessionnels tout en privilégiant les instruments libellés en euro ; compte tenu de sa parité avec le franc CFA. Ainsi, le recours aux nouveaux engagements a fortement été marqué par des contraintes de concessionnalité avec à la clé l'exigence d'un élément don supérieur ou égal à 35%.

Sur le plan intérieur, il est acté un rallongement progressif des maturités dans le but de résorber le risque de refinancement, qui devenait préoccupant.

- Rapport des agences de notation au cours de l'année 2022

L'économie congolaise dépend essentiellement d'une production pétrolière volatile et erratique, qui représente 80 % de ses exportations et 45 % du PIB.

Comme pour la plupart des pays producteurs de pétrole, le Congo a bénéficié de la conjoncture favorable liée à la hausse du prix de cette ressource sur le marché international.

L'agence S&P Global Ratings a confirmé les notes de crédit souverain à long et à court terme en devises étrangères et locales du Congo à « CCC+/C », soit seulement deux crans avant le défaut de paiement. Cependant, l'agence a exprimé des inquiétudes sur l'incapacité du pays à retrouver des marges budgétaires.
Le rating souverain du Congo reste soumis à l'incertitude sur le service de la dette et à une situation budgétaire fragile, le pays restant dépendant du rebond des conditions économiques pour faire face à ses engagements financiers.

La dépendance du pays à l'égard du secteur pétrolier reste un risque, compte tenu d'un ralentissement prévu des prix du baril et d'une croissance atone de la production, qui pourraient freiner la croissance ainsi que les soldes budgétaire et courant.

L'agence de notation financière Fitch Ratings a, le 16 septembre 2022, rehaussé la note sur la dette à long terme de la République du Congo de «CCC» à «CCC+». C'est le niveau le plus élevé de la catégorie «ultra spéculatif» soit à cinq crans du défaut de paiement.

Selon Fitch, cela va relever à 27,9 % du PIB les recettes publiques en 2022 contre 23,9% en 2021. « Cette augmentation de la liquidité renforce la capacité du Congo à faire face à ses amortissements extérieurs plus élevés cette année et l'année prochaine, à 9,7% et 7,3% du PIB, respectivement (5,7% en 2021) ».

Bien que n'étant pas éligible au financement mis en place par le FMI dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid 19, les autorités congolaises ont continué à négocier activement et de bonne foi avec tous les créanciers pour la restructuration de la dette publique. Néanmoins, la réticence des créanciers commerciaux extérieurs à accorder un allégement significatif de la dette publique congolaise a compliqué les efforts consentis par les autorités pour atteindre un niveau de dette extérieure publique considéré viable en 2022.

C. POINTS SAILLANTS

- Le 21 janvier 2022, le Conseil d'administration du FMI a approuvé en faveur de la République du Congo un nouvel accord de 3 ans au titre de la facilité élargie de crédit, pour un montant équivalent à environ 455 millions de dollars. La décision du Conseil d'administration a permis de décaisser immédiatement un montant équivalent à environ 90 millions de dollars.

- En décembre 2022, l'équipe du FMI est parvenue à un accord au niveau des services avec les autorités de la République du Congo sur l'achèvement de la deuxième revue au titre de la FEC.

- Le FMI recommande de réduire les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement, tout en mettant en œuvre une politique budgétaire de nature à favoriser une reprise économique vigoureuse et équitable.

- L'agence de notation financière Fitch Ratings a, le 16 septembre 2022, rehaussé la note sur la dette à long terme de la République du Congo de «CCC» à «CCC+».

- L'analyse de viabilité de la dette effectuée par les services du FMI et de la Banque Mondiale en avril 2022, a conclu que le Congo est en situation de surendettement, mais sa dette est viable compte tenu du prix de pétrole favorable et des efforts budgétaires déployés par les autorités.

III. Chiffres Et Ratios Clés De La Dette Publique

A. DETTE PUBLIQUE TOTALE

		2021	2022
Dette publique	Encours (Md FCFA)	8130,56	8149,54
	% du PIB	116,05%*	93,77%
Dette publique Extérieure	Encours (Md FCFA)	4116,56	3 840,07
	% du PIB	58,75%	44,19%
	Part en % de l'encours	50,63%	47,12%
Dette publique Intérieure	Encours (Md FCFA)	4014,01	4 309,46
	% du PIB	57,29%	49,59%
	Part en % de l'encours	50,63%	52,88%

B. DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE

		2021	2022
Coût et Risque	Coût apparent	1,51%	1,98%
	Durée de Vie Moyenne (années)	9,6 ans	7 ans
	Part de la dette à taux variables	18,5%	34,7%
Structure par Bailleurs	Bilatéraux	43,95%	45,79%
	Multilatéraux	13,37%	20,35%
	Commerciaux	42,68%	33,86%
Structure en Devises	$US	66,50%	69,97%
	FCFA & EUR	23,04%	17,83%
	Autres	10,46%	12,2%

C. DETTE PUBLIQUE INTERIEURE

		2021	2022
Coût et Risque	Coût apparent	1,22%	4,14%
	Durée de Vie Moyenne (années)	5,6%	6,8 ans
	Part de la dette intérieure avec taux fixe	100%	0%
Titres Publics: Structure par Instruments	BTA	5,13%	13,42%
	OTA	18,8%	79,06%
	OT	2,82%	7,52%
Reste à payer du budget de l'Etat	social	17,22%	35,65%
	Commercial	30,31%	64,35%
	Autres(cotisations sociales, formation etc)	3%	0

Source : CCA – Direction de la Dette

IV. Situation De La Dette Publique A Fin 2022

A. PRESENTATION DE L'ENCOURS TOTAL

A fin 2022, l'encours total de la dette publique du Congo est estimé à 8149,54 milliards de FCFA, représentant 93,77% du produit intérieur brut (PIB) de l'année, soit 23 points de base au-dessus de la norme CEMAC (70% du PIB), contre 8 130,56 milliards FCFA soit 116,05% du PIB en 2021.

L'encours de la dette présenté supra inclut un stock d'arriérés évalué à 1 357,91 milliards de FCFA dont 1 044,88 milliards pour la dette intérieure et 313,02 milliards pour la dette extérieure (voir tableau n°1) L'encours total à fin 2022 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Encours total de la dette publique

DESIGNATION	ENCOURS hors arriérés	ARRIERES			ENCOURS TOTAL	ENCOURS en %
		Principal	Intérêts	Total		
I- DETTE EXTERIEURE	**3 527,05**	**115,62**	**197,40**	**313,03**	**3840,08**	**47,12%**
1- DETTE MULTILATERALE	781,46	0	0	0	781,46	
2- DETTE BILATERALE	1670,98	35,44	51,3	87,37	1758,35	
Dont Chine	1222,26	0	0	0	1222,26	
3- DETTE COMMERCIALE	1074,61	79,71	145,94	225,66	1300,26	
Dont Traders	625,18	0	0	0	625,18	
II- DETTE INTERIEURE	**3 264,58**	**1044,88**	**0**	**1044,88**	**4309,47**	**52,88%**
1- DETTE CONVENTIONNEE	2 606,95	0	0	0	2 606,95	
BGFI BANK	48,09	0	0	0	48,09	
BANQUE POSTALE	113,23	0	0	0	113,23	
BSCA	1190,99	0	0	0	1190,99	
- Emprunt obligataire (OT)	202,27	0	0	0	202,27	
- Obligations du Trésor Assimilable (OTA)	327,45	0	0	0	327,45	
- BTA	205,89	0	0	0	205,89	
- Financement Club de BZV	327,46	0	0	0	327,46	
Consolidation BEAC	572	0	0	0	572	
Allocations des avoirs DTS	152,93	0	0	0	152,93	
2- DETTE NON CONVENTIONNEE	657,63	1044,88	0	1044,88	1702,51	
- Dette Commerciale déjà auditée	0	544,15	0	544,15	544,15	
- Dette commerciale en cours d'audit	0,00	125,08	0	125,08	125,08	
- Dette Chinoise auditée	427,33	9,22	0	9,22	436,55	
- Dette Sociale	230,3	366,43	0	366,43	596,73	
TOTAL DETTE (I + II)	**6791,63**	**1160,50**	**197,24**	**1357,91**	**8149,54**	**100%**

Source : CCA – Direction de la Dette

La Dette Publique est composée de 47,12% de dette extérieure, soit 44,19% du PIB contre 52,88% de dette intérieure, soit 49,59% du PIB.

i. Dette Extérieure :

L'encours de la dette extérieure est de l'ordre de 3 840,08 milliards de FCFA dont :

- Encours hors arriérés :3 527,05 milliards de FCFA ;

- Arriérés :313,02 milliards de FCFA.

ii. Dette Intérieure :

L'encours de la dette intérieure est de l'ordre de 4 309,47 milliards de FCFA dont :

- Encours hors arriérés :3 264,58 milliards de FCFA ;

- Arriérés :1 044,88 milliards de FCFA.

iii. LE STOCK DES ARRIERES

A fin décembre 2022, le montant total des arriérés est évalué à 1 357,91 milliards de CFA dont :

- Arriérés extérieurs :.....313,02 milliards F CFA ;

- Arriérés intérieurs :.....1 044,88 milliards F CFA.

Tableau n°2 : stock des arriérés

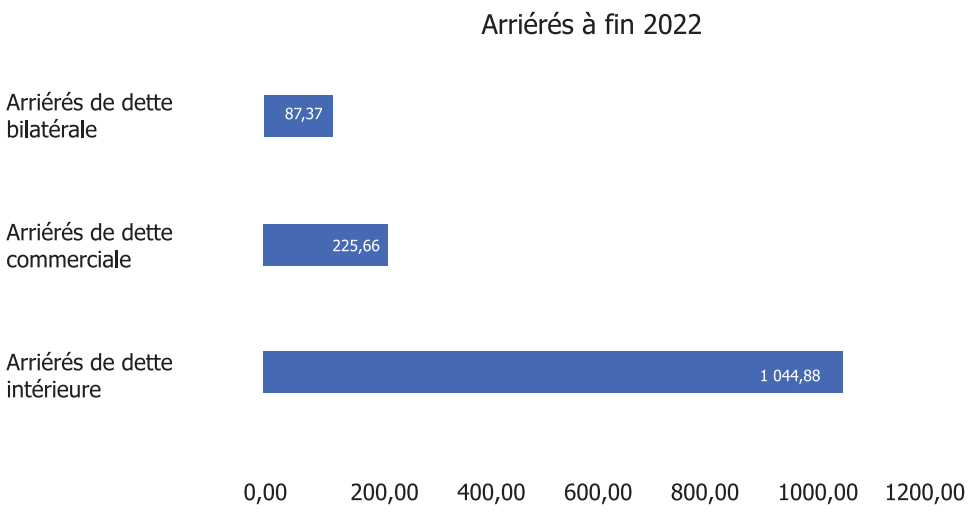
	Arriérés			Part relative
	Principal	Intérêts	Total	
Dette Extérieure	**115,62**	**197,40**	**313,03**	**22,81%**
Bilatérale	35,91	51,46	87,37	27,77%
Commerciale	79,71	145,94	225,65	72,23%
Dette Intérieure	**1 044,88**	**0**	**1 044,88**	**77,19%**
Commerciale auditée	544,15	0	545,95	51,64%
commerciale en cours d'audit	125,08	0	125,08	11,83%
dette chinoise auditée	9,22	0	9,22	0,87%
dette sociale	366,43	0	366,43	35,65%
DETTE TOTALE	**1 160,50**	**197,40**	**1 357,91**	**100,00%**

Source : CCA – Direction de la Dette

La ventilation des arriérés entre les groupes de créanciers est illustrée dans les graphiques ci-après :

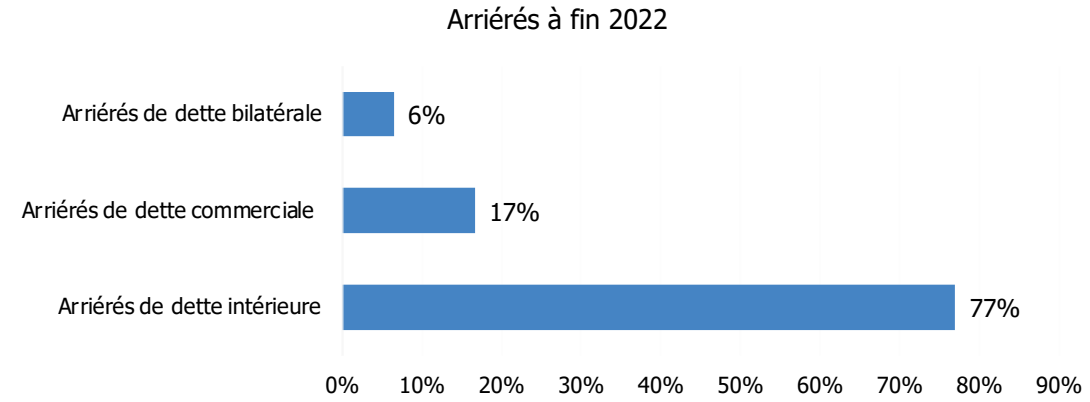
Graphique 2 : Ventilation des arrieres entre les creanciers en valeur nominale

En milliards de FCFA



Source : CCA – Direction de la Dette

Graphique 3 : Ventilation des arrieres entre les creanciers en pourcentage



Source : CCA – Direction de la Dette

Les arriérés sont majoritairement liés à la dette intérieure, soit 77% contre 23% pour la dette extérieure (dette bilatérale 6% et dette commerciale 17%).

Ces arriérés ont vocation a évolué à la baisse, compte tenu des multiples initiatives de paiement enregistrées depuis quelques années, au gré des ressources disponibles, en attendant la mise en œuvre du plan global d'apurement.

iv. LES ARRIERES INTERIEURS

Au 31 décembre 2022, les arriérés intérieurs, sont arrêtés à 1044,88 milliards de FCFA. Il s'agit notamment des :

- arriérés audités de la dette commerciale de l'ordre de 553,37 milliards F CFA (dont 9,22 milliards FCFA de dette due à des sociétés commerciales chinoises) ;
- arriérés en cours d'audit de la dette commerciale évalués provisoirement à 125,08 de milliards F CFA environ ;
- arriérés sociaux pour 366,43 milliards de F CFA

Les arriérés intérieurs représentent 24,23% de l'encours de la dette intérieure et 12,01% du PIB.

Afin de réduire le stock des arriérés intérieurs et au rythme de la disponibilité des ressources, le

Gouvernement a lancé plusieurs initiatives de paiement depuis quelques années, en marge de la mise en œuvre d'un plan global d'apurement en cours d'élaboration.

v. LES ARRIERES EXTERIEURS :

A fin décembre 2022, le montant total des arriérés extérieurs s'élève à 313,02 milliards F CFA. Il n'y a pas d'arriérés enregistrés sur la catégorie de la dette multilatérale.

Les arriérés extérieurs représentent 8,15% de l'encours de la dette extérieure et 3,60% du PIB. En valeur nominale, les arriérés extérieurs sont évalués à 313,02 milliards F CFA. Ils s'expliquent principalement par :

- La suspension des paiements à l'égard de certains créanciers bilatéraux (Angola et postes africaines) en attendant la signature des conventions de restructuration de dette, selon le cadre de l'initiative PPTE à minima ;
- La non-signature des accords de consolidation avec des créanciers fournisseurs ayant refusé de traiter leurs dettes conformément aux conditions de l'initiative PPTE, telles que présentées dans l'offre globale d'apurement faite par le Gouvernement le 13 février 2008 (cette catégorie de créanciers détient près de 50% du stock des arriérés), il s'agit essentiellement du groupe Hojjeij (Commisimpex et Incofi);
- La suspension des paiements d'une partie de la dette intérieure en cours d'audit par des cabinets privés (volet commercial) ou en cours de recensement par les services de l'État (volet social).

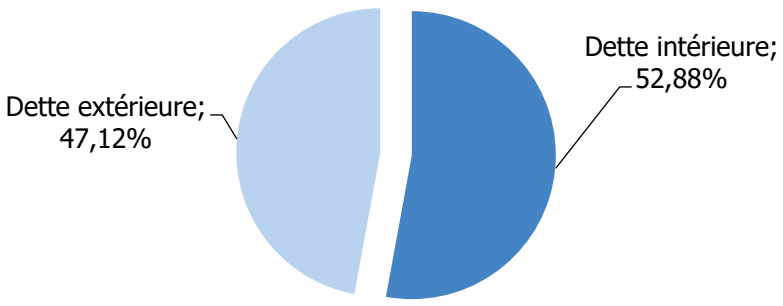
Les arriérés extérieurs ont vocation a évolué à la baisse, compte tenu de l'effort de paiement au gré des ressources disponibles, de la conclusion des accords de traitement de dette et enfin, de la mise en œuvre de l'initiative de suspension du service de la dette.

L'analyse du stock des arriérés extérieurs montre que le pays n'a pas accumulé des arriérés envers les créanciers multilatéraux. Cependant, les arriérés existent au titre de la dette bilatérale (6,33%) et de la dette commerciale (16,48%). Ces arriérés sont justifiés par les faits relevés supra.

B. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2022

Le portefeuille de la dette publique à fin décembre 2022, fait ressortir un encours de la dette publique de 8 149,54 milliards FCFA (93,77% du PIB) dont 3 840,08 milliards FCFA de dette extérieure (44,19% du PIB) et 4 309,46 milliards FCFA de dette intérieure (49,59% du PIB).

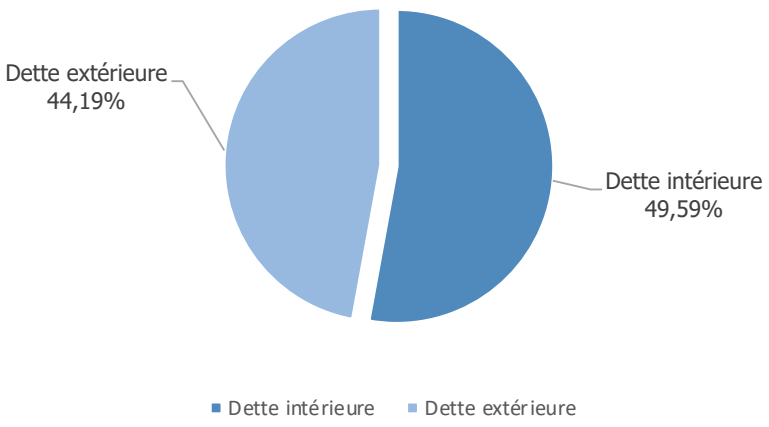
GRAPHIQUE 4 : REPARTITION PAR SOURCE DE DETTE



Source : CCA – Direction de la Dette

La dette intérieure occupe 52,88% de l'encours total contre 47,12% pour la dette extérieure.

Graphique5 : REPARTITION DE L'ENCOURS EN POURCENTAGE DU PIB.



Source : CCA – Direction de la Dette

La dette intérieure représente 49,59% du PIB contre 44,19% pour la dette extérieure.

Tableau n°3 : Encours total par groupe de créanciers à Fin 2022 (Mds FCFA)

Libellé	Encours Hors arriérés	Arriérés			Encours total	Part en % du total
		Principal	Intérêts	Total		
Dette Extérieure	**3 527,05**	**115,62**	**197,4**	**313,02**	**3840,07**	**47,12%**
Multilatérale	781,46	0	0	0	781,46	
Bilatérale	1 402,95	35,44	51,3	86,74	1 757,73	
Dont Chine	1 222,26	0	0	0	1 222,26	
Commerciale	1 074,61	79,71	145,94	225,65	1 300,26	
Dont Traders	625,18	0	0	0	625,18	
Dette Intérieure	**3264,58**	**1 044,88**	**0**	**1 044,88**	**4309,46**	**52,88%**
Conventionnelle	2 606,95	0	0	0	2 606,95	
BGFI Bank	48,09	0	0	0	48,09	
Emprunt obligataire	113,23	0	0	0	113,23	
Obligation du Trésor	1 190,99	0	0	0	1 190,99	
BTA	202,27	0	0	0	202,27	
Club de Brazzaville	327,45	0	0	0	327,46	
Consolidation BEAC	572	0	0	0	572	
Allocation DTS	152,93	0	0	0	152,93	
Dette non conventionnelle	**657,63**	**1 044,88**	**0**	**1 044,88**	**1 702,51**	
Commerciale auditée	0	544,15	0	544,15	544,15	
commerciale en cours d'audit	0	125,08	0	125,08	125,08	
dette chinoise auditée	427,33	9,22	0	9,22	436,55	
dette sociale	230,3	366,43	0	366,43	607,23	
Dette Totale	**6 791,63**	**1 160,50**	**197,4**	**1 357,91**	**8 149,54**	

Source : CCA – Direction de la Dette

La dette publique représente près de 93,77% du PIB ce qui est au-dessus de la norme communautaire fixée à 70%.

1. Composition par source

La répartition de l'encours total de la dette publique entre la dette extérieure et intérieure montre qu'à fin décembre 2022, la dette intérieure se chiffre à 4 309,47 milliards FCFA (52,88%) contre 3 840,08 milliards FCFA (47,12%) pour la dette extérieure.

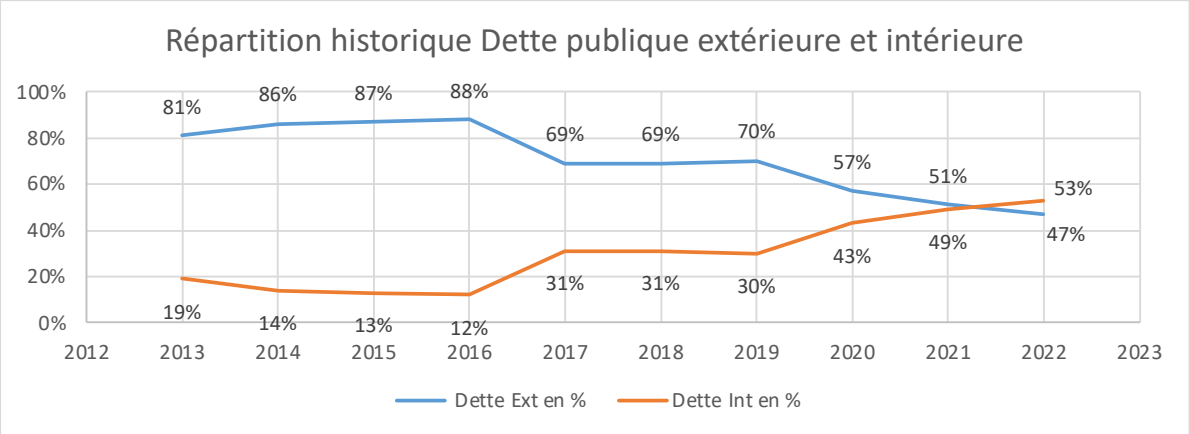
Sur les dix dernières années, la dette extérieure a dominé l'encours total de la dette publique avec une part moyenne de 70%. Cependant, on observe une montée de la part de la dette intérieure sur ces cinq dernières années (2017-2022).

Comparativement à la situation à fin 2021, on remarque un renversement de la répartition de l'encours au profit de la dette intérieure. En effet, un an auparavant, la dette extérieure dominait encore légèrement l'encours total avec 4166,56 milliards de FCFA (51%) contre 4 014,01 milliards (49%) pour la dette intérieure.
Ce basculement s'explique par :

- le « tassement » de la dette extérieure du fait de la contrainte de concessionnalité (élément don à 35%) d'une part,

- l'accroissement des tirages sur le marché intérieur des titres publics, d'autre part.

Graphique 6 REPARTITION HISTORIQUE DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE-INTERIEURE



Source : CCA – Direction de la Dette

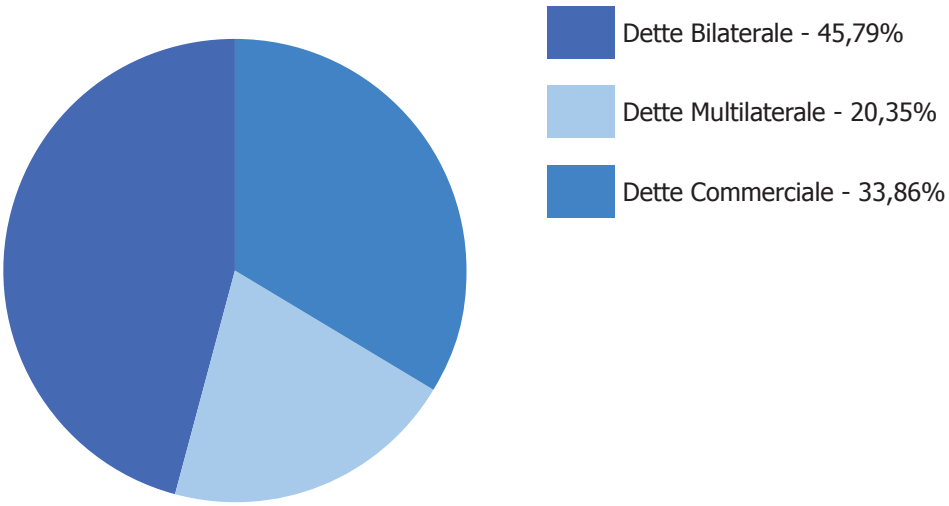
vi. LA DETTE EXTÉRIEURE

- Composition par groupe de créanciers

L'examen du tableau n° 3 ci-dessus montre que l'encours de la dette extérieure est tiré par la dette bilatérale avec plus de 1 758,35 milliards de FCFA (45,79%), suivi de la dette commerciale avec plus de 1 300,26 milliards (33,86%).

Ces deux groupes de créanciers sont dominés respectivement par la Chine (1 222,25 milliards de FCFA) pour ce qui est de la dette bilatérale et les Traders (625,18 milliards de FCFA) concernant la dette commerciale. Avec un encours total représentant près de 32% de la dette extérieure, la Chine est devenu le premier créancier bilatéral du Congo.

Graphique 7 : Composition de la dette extérieure par catégorie de créanciers



Source : CCA – Direction de la Dette

La structure de la dette extérieure se présente comme suit : 45,79% de créanciers bilatéraux, 33,86% de créanciers commerciaux et 20,35% de créanciers multilatéraux.

- Les créanciers bilatéraux :

Avec un encours hors arriérés de 1 402,95 milliards de FCFA à fin décembre 2022 les créanciers bilatéraux représentent 39,78% de la dette extérieure hors arriérés. En effet, la dette bilatérale occupe, en termes de volume la première place dans le portefeuille de la dette extérieure.

- Les créanciers commerciaux :

Avec un encours hors arriérés de 1 074,61 milliards FCFA à fin décembre 2022, soit 30,47% de l'encours de la dette extérieure hors arriérés, les créanciers commerciaux occupent le deuxième rang dans le portefeuille.

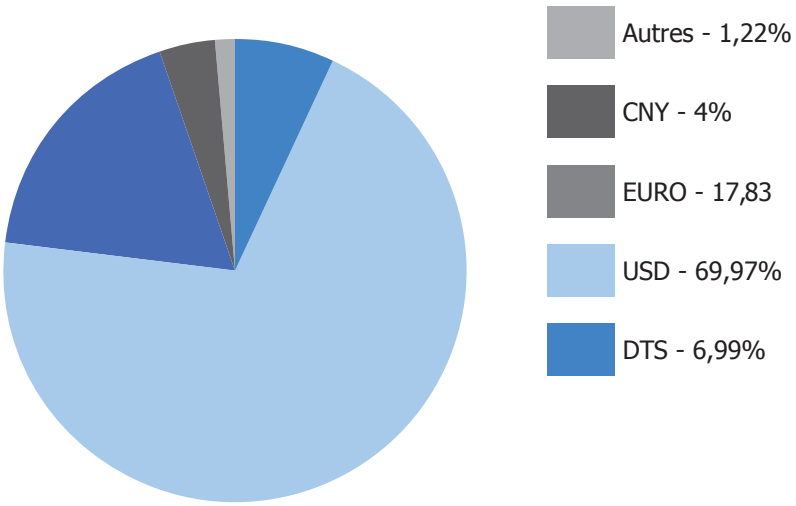
- Les créanciers multilatéraux :

A fin 2022, l'encours hors arriérés de la dette multilatérale se chiffre à 781,46 milliards de FCFA, et représente 20,35% du stock de la dette extérieure hors arriérés. La dette multilatérale est essentiellement contractée auprès des organismes internationaux suivants : IDA/BIRD, FAD/BAD, BDEAC, FIDA, BADEA, BEI.

- Composition de la dette publique par devise

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de la dette extérieure est réparti comme suit : USD 63,92%, Euro et CFA 22,09%, DTS 8,44%, CNY 3,23, et les autres devises (SAR, AED et KWD) représentent 2,32%.
La dette en dollar US représentant 63,92%, est principalement contractée auprès de la Chine, du Club de Londres et des Traders.

Graphique 8 : composition de la dette extérieure par devises



Source : CCA – Direction de la Dette

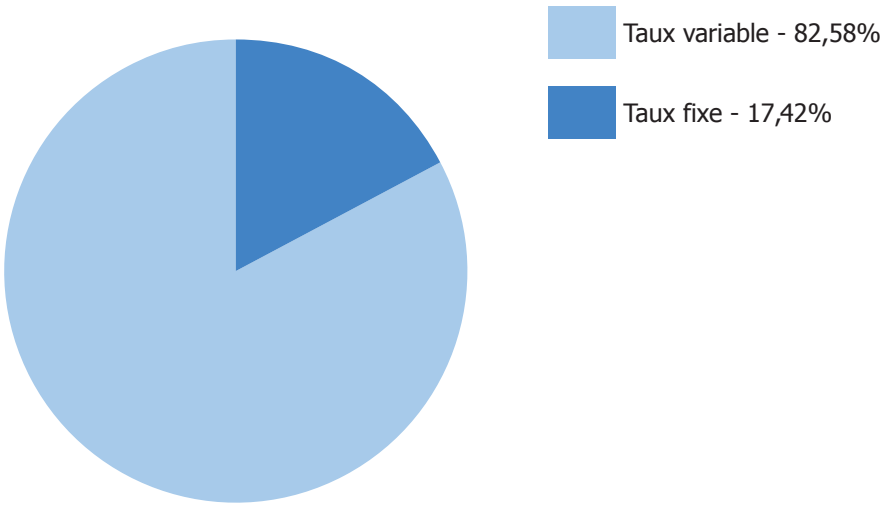
- Composition du portefeuille par type de taux d'intérêt

Le portefeuille de la dette publique est constitué essentiellement des instruments contractés à taux fixe, 82,6% contre 17,4% à taux variable.

- Le portefeuille de la dette publique extérieure est essentiellement composé de 65,3% de prêts à taux fixe contre 34,7% de prêts à taux variable.

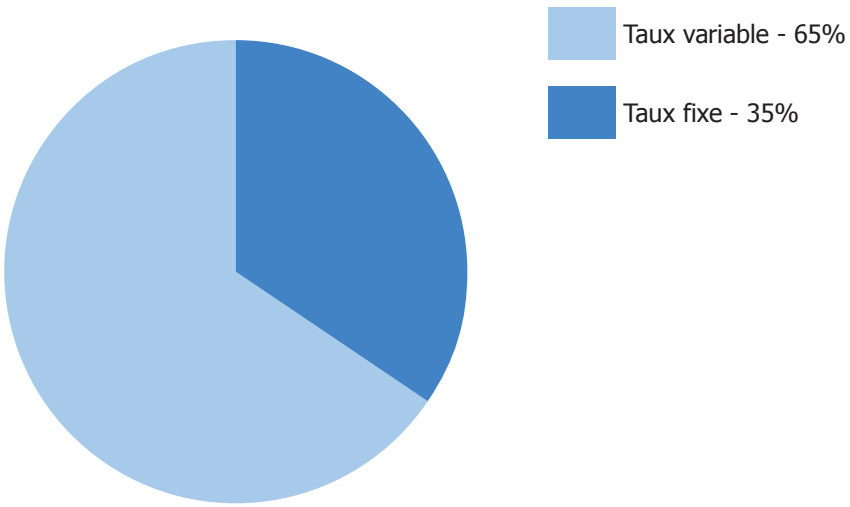
- Toute la dette intérieure est contractée à taux fixe.

Graphique 9 : Dette publique par type de taux



Source : CCA – Direction de la Dette

Graphique 10 : Dette extérieure par type de taux

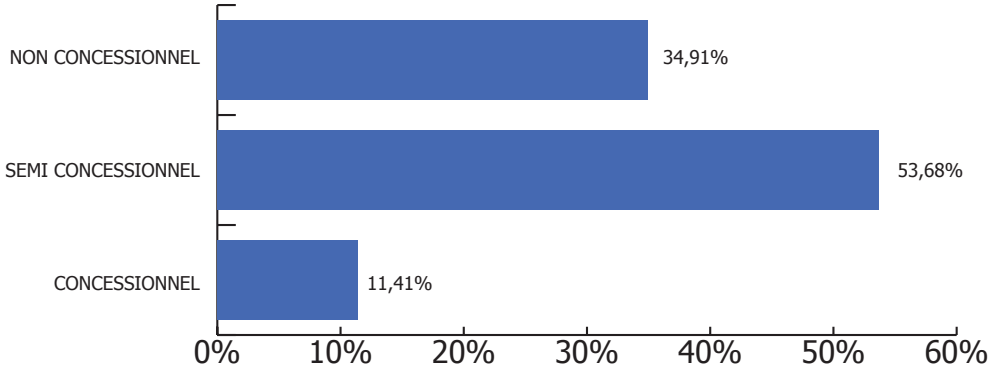


Source : CCA – Direction de la Dette

- Composition de la dette extérieure par type de prêt

La dette extérieure est composée de 11,41% de prêts concessionnels (élément don supérieur ou égal à 35%), de 53% de prêts semi concessionnel (élément don inférieur à 35%) et de 34,91% de prêts non concessionnels ou commerciaux (Traders, Club de Londres, Afreximbank et divers créanciers fournisseurs non assurés).

Graphique 11 : Dette extérieure par type de prêt



Source : CCA – Direction de la Dette

vii. LA DETTE INTÉRIEURE

- L'encours par type d'instrument

Au 31 décembre 2022, l'encours la dette intérieure hors arriérés s'élève à 3264,58 milliards de FCFA. Il est composé principalement par les nouveaux instruments de titres publics notamment (27,15% de l'encours total de la dette intérieure) (tableau n°3).

L'encours la dette intérieure se répartit entre :

- Titres publics pour 1506,49 milliards de FCFA ;
- Consolidation BEAC pour 572 milliards FCFA (La consolidation de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) résulte des résiduels des avances statutaires accordés par la BEAC, qui ont été consolidés et restructurés à la suite de la décision de la BEAC de supprimer progressivement les avances initialement accordées aux Etats) ;
- Club de Brazzaville pour 327,46 milliards F CFA (Le Club de Brazzaville, groupement d'intérêt économique (G.I.E) formé par les banques de la place de Brazzaville, a été créé en vue de constituer une structure capable de racheter la dette intérieure commerciale détenue par les clients des membres de ce G.I.E) ;
- Dette bancaire 48,08 milliards F CFA ;
- Allocations DTS 152,92 milliards FCFA ;
- Consolidation de la dette envers la société chinoise China road and bridge corporation (CRBC) 176,978 milliards FCFA ;
- Consolidation de la dette envers la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC) 250,352 milliards FCFA
- La dette sociale dont les pensions de retraites et les sinistrés du 4 mars 2012 pour un montant de 230,301 milliards de FCFA.

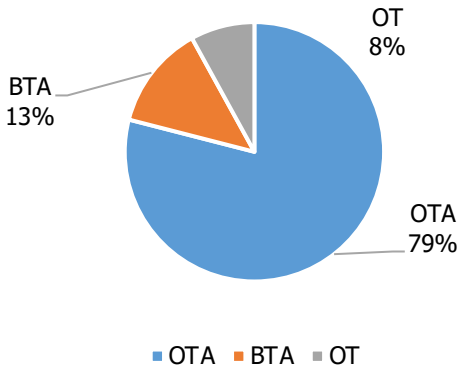
Ainsi, depuis 2016, le Congo émet des titres publics sur le marché financier de la CEMAC. Sa première intervention sur le marché monétaire est intervenue en 2017, avec une émission de BTA. L'encours des titres au 31 décembre 2022 se réparti comme suit :

- Bons du trésor assimilables (BTA) pour 202,27 milliards de FCFA.
- Obligations de trésor assimilables (OTA) avec 1 191 milliards de FCFA.
- Obligation du Trésor (OT) pour 113,23 milliards de FCFA.

Tiré par les OTA (79,05%) l'encours des titres publics est passé de 192 milliards de FCFA en 2017 à 1 506 milliards cinq ans plus tard (2022), justifiant ainsi du dynamisme du pays sur le marché financier régional.

L'encours des OTA a presque doublé passant de près 795 milliards de FCFA en 2021 à 1 191 milliards à fin 2022, soit une progression de 49,83% en glissement annuel. Mais au cours de la même année, on note une légère diminution de l'encours de BTA de 1,7% en glissement annuel. Cette baisse devrait s'inscrire dans la durée conformément à la stratégie à moyen terme de la gestion de la dette publique.

Graphique 12 : Répartition de l'encours des titres publics



Source : CCA – Direction de la Dette

A l'instar de l'année précédente, en 2022 l'encours des titres publics est dominé par les OTA avec 79% du total, suivi par les BTA avec 13%. L'encours des OT est resté stable à 8% correspondant à 113 milliards de FCFA.

Tableau n°4 : Encours des titres publics de 2016 à 2022 (Mds de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BTA	0	10,00	46,61	142,11	107,72	205,89	202,27
OTA	0	0	0	153,5	575,25	794,89	1 190,99
OT	192,3	0	0	0	0	113,23	113,23
TOTAL	192,3	10,00	46,61	295,61	679,97	1 114,00	1 506,49

Source : CCA – Direction de la Dette.

C. LES DECAISSEMENTS:

Les décaissements effectués au cours de l'année 2022 se sont élevés à 1 235,96 milliards de Francs CFA contre 1 022,09 milliards de FCFA en 2021. Ils se répartissent ainsi qu'il suit :
Les décaissements liés aux projets d'investissements :.....103,61 milliards de FCFA ;
Les décaissements provenant des appuis budgétaires :.....159,22 milliards de FCFA ;
Les décaissements enregistrés au titre la dette domestique s'élevant à 973,13 milliards de FCFA se répartissent comme suit :

- Bons du Trésor392,78 milliards F CFA ;

- Obligations du Trésor580,35 milliards F CFA.

Le montant total des décaissements extérieurs est de l'ordre de 262,83 milliards de FCFA.
Les décaissements au titre de la dette extérieure relatifs aux projets d'investissements s'élèvent à 103,61 milliards F CFA soit 39,42% de l'ensemble des décaissements extérieurs et sont repartis de la manière suivante :

- Créanciers multilatéraux :91,90 milliards F CFA ;

 - Banque Mondiale (AID et BIRD)66,88 milliards F CFA
 - BAD/FAD.....8,06 milliards F CFA
 - BDEAC..... 16,67 milliards F CFA
 - FIDA/BADEA0,29 milliard F CFA

- Créanciers bilatéraux :14,71 milliards F CFA .

 - AFD.....8,09 milliards F CFA
 - Eximbank Inde..... ..6,62 milliards F CFA

Les décaissements au titre des appuis budgétaires s'élèvent à 159,21 milliards F CFA soit 60,58% de l'ensemble des décaissements extérieurs et sont repartis de la manière suivante :

- FMI (FEC).....106,47 milliards F CFA
- Banque Mondiale.....33,06 milliards F CFA
- AFD.....19,68 milliards F CFA

Tableau 5 : EVOLUTION DES DECAISSEMENTS EXTERIEURS PAR CREANCIER 2013-2022

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bilatéral	**182,11**	**331,68**	**147,5**	**235,59**	**294,55**	**23,37**	**120,79**	**16,13**	**29,71**	**31,39**
Part en %	**96,67%**	**98,12%**	**89,67%**	**86,62%**	**54,60%**	**34,75%**	**35,43%**	**21,32%**	**24,95%**	**11,94%**
CHINE	173,2	322,39	146,93	82,95	200,38	0	68,26	0	23,33	0
EXIMBANK OF INDIA	8,91	9,3	0,58	2,23	58,39	3,21	5,04	0,27	6,38	3,62
EXIMBANK OF TURK	0	0	0	115,67	0	0	0	0	0	0
BELFIUS BANK	0	0	0	13	15,88	7,13	14,38	0	0	0
AFD	0	0	0	0	4,14	11,83	33,11	15,86	0	27,77
ING	0	0	0	21,74	15,76	1,2	0	0	0	0
COMMERCIAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**208,23**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Part en %	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**38,60%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**
AFREXIM BANK	0	0	0	0	208,23	0	0	0	0	0
Multilatéral	**6,27**	**6,34**	**16,98**	**36,38**	**36,7**	**43,88**	**220,18**	**59,53**	**89,34**	**231,436**
Part en %	**3,33%**	**1,88%**	**10,32%**	**13,38%**	**6,80%**	**65,25%**	**64,58%**	**78,68%**	**75,04%**	**88,06%**
BADEA	0,23	0,28	1,63	2,81	0,16	0	0	0,08	0	0,026
BDEAC	0	0	0	20	0	0	0	15	16,86	16,67
BIRD	0	0	0,07	2,38	2,83	8,51	12,85	8,53	19,55	22,79
FAD	0	0	7,61	3,12	3,81	1,18	2,85	5,48	6,44	0,99
FIDA	0,23	0,38	1,04	0,51	1,59	0,12	1,52	1,21	1,11	0,27
IDA	5,33	5,68	6,63	7,56	11,49	15,84	18,41	23,67	36,75	77,14
BAD	0	0	0	0	16,82	18,23	158,43	5,56	8,63	7,08
FMI	0	0	0	0	0	0	26,12	0	0	106,47
OPEP	0,48	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	**188,38**	**338,03**	**164,5**	**271,97**	**539,48**	**67,25**	**340,96**	**75,66**	**119,06**	**262,826**

Source : CCA – Direction de la Dette

Sur la période de référence, excepté l'année 2017, on relève sur le plan extérieur, une

raréfaction des financements provenant des sources traditionnelles : ce qui se traduit par une baisse des concours consentis par les principaux bailleurs de l'OCDE.

On constate d'autre part, que les décaissements des nouveaux partenaires économiques, tels que Chine, Turquie et les Fonds Arabes, qui avaient pourtant permis de compenser la baisse des concours des bailleurs traditionnels, ont également connu un ralentissement sur la période.

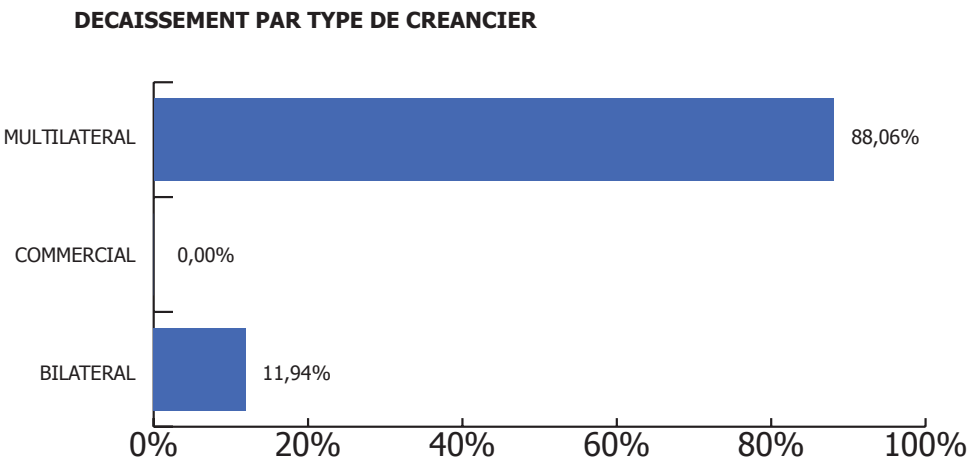
Ainsi, les créanciers Multilatéraux représentent 88,06% de l'ensemble des décaissements extérieurs de 2022 : il s'agit principalement des décaissements du FMI au titre de la facilité élargie de crédit 46% ; du groupe de la banque mondiale (AID et BIRD.) pour 43,2% de l'ensemble des décaissements au titre de la dette multilatérale, suivi de la BDEAC 7% et des autres créanciers multilatéraux, (groupe BAD/FAD, FIDA et BADEA) 3,61%.

Les créanciers bilatéraux représentent 11,94% de l'ensemble des décaissements extérieurs de 2022. La France (AFD) avec 27,77 milliards F CFA soit 88,47% dont 19,68 milliards d'appui budgétaire, est en tête de liste, suivi de l'Inde (Eximbank) avec 3,62 milliards FCFA soit 11,53% de l'ensemble des décaissements des bilatéraux.

Comme il a été dit précédemment plus haut, l'essentiel des décaissements provient des créanciers Multilatéraux soit 88,06% de l'ensemble des décaissements extérieurs de 2022. Il s'agit notamment des décaissements venant :

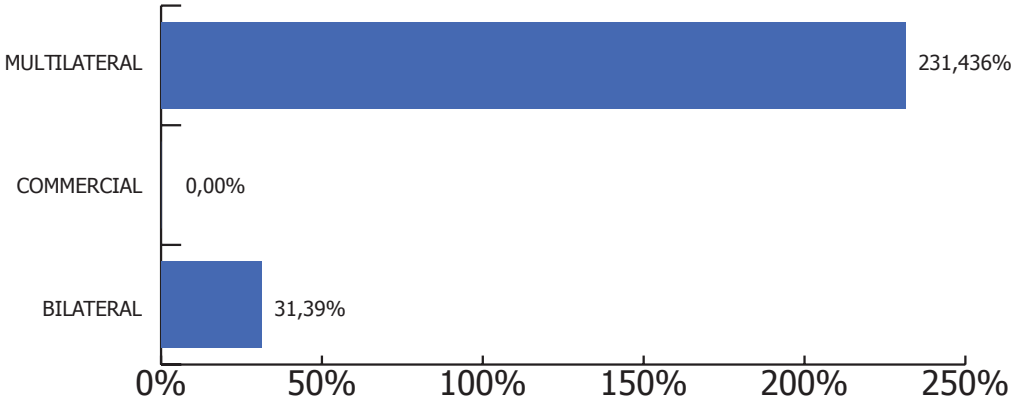
- du FMI au titre de la facilité élargie de crédit 46% ;
- du groupe de la banque mondiale (AID et BIRD.) soit 43,2% de l'ensemble des décaissements au titre de la dette multilatérale,
- de la BDEAC 7% ;
- des autres créanciers multilatéraux, (groupe BAD/FAD, FIDA et BADEA) 3,61%.

Graphique 13: DECAISSEMENT DETTE PUBLIQUE 2022



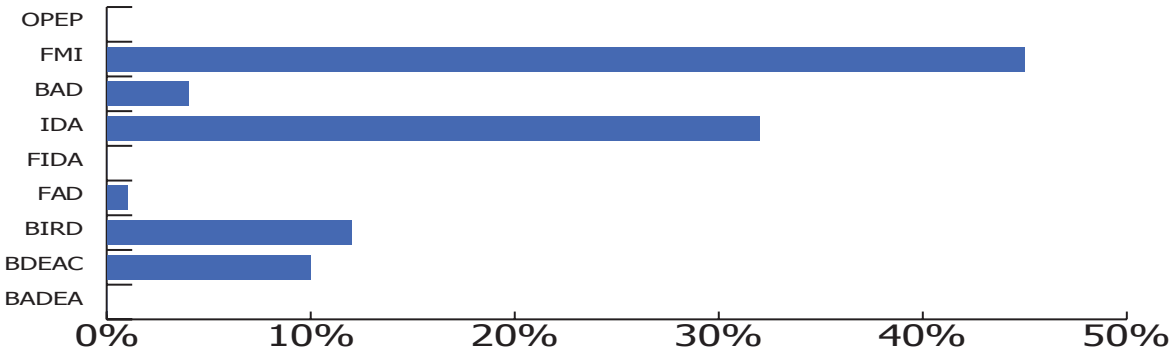
Source : CCA – Direction de la Dette

DECAISSEMENT PAR TYPE DE CREANCIER



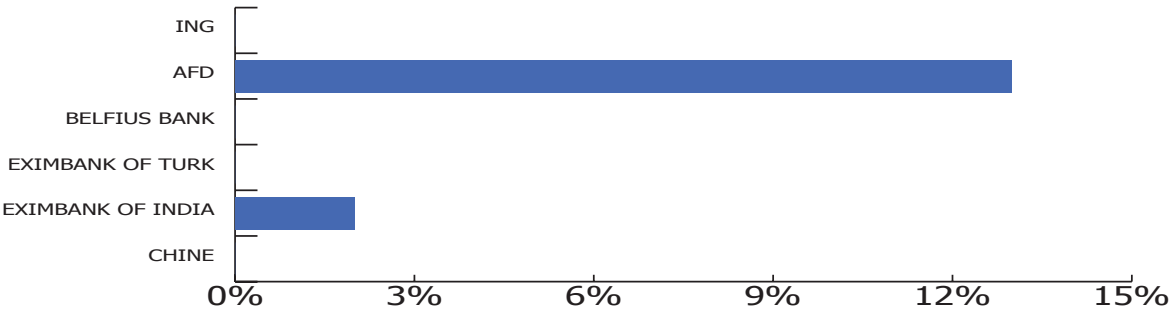
Source : CCA – Direction de la Dette

MULTILATERAUX



Source : CCA – Direction de la Dette

BILATERAUX



Source : CCA – Direction de la Dette

Au titre de la dette extérieure, les décaissements 2022 sont évalués à 262,82 milliards de FCFA répartis entre les créanciers multilatéraux, 88,06% (231,43 milliards) et bilatéraux, 11,94% (31,38 milliards).

Le compartiment « dette multilatérale » a le plus effectué les décaissements liés aux projets d'investissement à hauteur de 106,61 milliards FCFA (soit 40%) de décaissements avec plus de 72%, la Banque mondiale est le premier créancier multilatéral.

Les appuis budgétaires ont été décaissés pour 159,21 milliards (60%). (Pour plus de détails voir tableau 5). Le FMI et l'AFD ont été les principaux contributeurs.
Il sied de préciser qu'à fin décembre 2022, le Congo dispose de 525,15 milliards de FCFA au titre des soldes engagés non encore décaissés (SEND'S) sur la dette extérieure (voir tableau n°7).

Au titre de la dette intérieure, les décaissements résultent des émissions des titres publics. Le recours au marché financier régional s'explique par la volonté des autorités de minorer le risque de refinancement lié essentiellement au volume important des titres à maturité courte, en l'occurrence les BTA.

Les titres publics en 2022 s'élèvent à 1506,48 milliards de FCFA, répartis entre les Bons du Trésor (BT) pour 202,26 milliards et les Obligations du Trésor (OT) pour 1190,99 milliards FCFA.

D. ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'ANNEE 2022

L'année 2022 a commencé avec un signal fort aux bailleurs de fonds du Congo. En effet, au titre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC), le Conseil d'administration du FMI a approuvé pour la République du Congo un accord d'un montant de 455 millions de dollars US, permettant un décaissement immédiat d'un montant équivalent à environ 90 millions de dollars.

Dans le cadre de ce programme et à la politique du financement durable de l'Association internationale de développement (SDFP), il est recommandé au pays de ne contracter que les emprunts extérieurs concessionnels, c'est à dire des emprunts ayant un élément don d'au moins 35%.

Les financements concessionnels étant limités, les engagements du Congo au titre de l'année 2022 ont stagnés quasiment au même niveau que celui de l'année dernière. Ces engagements essentiellement libellés en Euro (voir tableau n°6 ci-dessous), sont accordés principalement par le groupe de la Banque mondiale.

Tableau n°6 : Répartition par créanciers des engagements de l'année 2022

CREAN-CIERS	OBJET DE FINANCEMENT	DATE DE SIGNA-TURE	MONTANT DU PRÊT	DE-VISES	TAUX D'INTE-RET	DUREE	DIFFERE	REM-BOURS EMENT DU PRINCI-PAL
IDA	Projet d'agroforesterie dans le nord Congo	22/02/2022	12 000 000	USD	0,75%	40 ans	10 ans	30 ans
IDA	Financement additionnel du projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)	30/03/2022	9 000 000	EUR	1,25%	31 ans	5 ans	26 ans
IDA	Financement additionnel du projet Lisungi de riposte d'urgence à la COVID-19	23/06/2022	74 900 000	EUR	1,06%	30 ans	5 ans	25 ans
BIRD	Projet d'accélération de la transfor-mation numérique au Congo	23/06/2022	100 000 000	USD	0,25%	35 ans	5 ans	30 ans
IDA	Premier financement de la gestion budgétaire et de la politique de déve-loppement de la croissance inclusive	19/12/2022	50 400 000	EUR	1,25%	30 ans	5 ans	25 ans
BEI	Projet de transformation du numé-rique au Congo	31/12/2022	26 000 000	EUR	3,82%	20 ans	5 ans	15 ans

Source : CCA – Direction de la Dette.

Les financements obtenus au cours de l'année 2022 ont concerné divers secteurs allant de l'agroforesterie à la technologie en passant par le social. Ces emprunts sont tous concessionnels et de longue durée, plus de 20 ans.

Le financement de la BEI est associé à une subvention de l'union européenne de 10,3 millions d'euros. La combinaison des deux instruments permet de répondre aux exigences de concessionnalité du programme signé avec le FMI.

Pour combler le gap laissé par les ressources concessionnelles, d'ailleurs très limitées, le Gouvernement a orienté sa politique de nouveaux financements vers le marché de la CEMAC. L'économie congolaise aurait crû de 1,5 % en 2022, après la contraction de 2,2 % enregistrée en 2021. Cette croissance est soutenue par la bonne tenue des prix des matières de base (pétrole) sur le marché international.

Se situant à 8 149 milliards FCFA contre 8 131 milliards en 2021, soit une progression de 0,37% en glissement annuel, la dette publique a légèrement augmenté en 2022. Cette progression est essentiellement due à la dette intérieure qui est passée de 49% en 2021 à 53% en 2022.

La présence du Congo sur le marché financier régional a été moins marquée que l'année précédente mais avec un encours d'environ 1 506 milliards de FCFA, les titres publics restent la principale source de financement du pays.

E. LES SOLDES ENGAGES NON ENCORE DECAISSES (SEND'S) SUR EMPRUNTS EXTERIEURS

A fin décembre 2022, les SEND's sur la dette extérieure s'établissent à 525,15 milliards de FCFA.

Tableau 7 : SITUATION DES SEND'S AU 31 DECEMBRE 2022.

En milliards de FCFA.

RUBRIQUES	SEND'S
I- MULTILATÉRAUX	
Banque Mondiale	98,87
AID	88,71
BIRD	10,17
Groupe BAD/FAD	41,63
BAD	27,02
FAD	14,60
Divers créanciers multilatéraux	41,42
BADEA	12,78
BDEAC	28,45
FIDA	0,18
FMI	0,00
II- BILATÉRAUX	**343,23**
AFD	81,57
EXIMBANK CHINA	223,07
EXIMBANK INDIA	38,59
III- COMMERCIAUX	**0,00**
TOTAL GENERAL	**525,15**

Source : CCA – Direction de la Dette

Les SEND's sur la période sous revue concernent exclusivement les créanciers multilatéraux et bilatéraux. En effet, du fait de l'obligation de ne contracter que des prêts ayant un élément don supérieur ou égal à 35%, à terme, la politique des nouveaux financements n'intègre plus les prêts commerciaux, ce qui explique l'inexistence des disponibles en ce qui concerne la dette commerciale.

L'importance relative des disponibles sur les prêts projets (525,15 milliards de FCFA) s'explique en partie par la capacité d'absorption de l'économie congolaise qui a connu une récession entre 2020 et 2021 consécutive à la persistance des effets du retournement de la conjoncture pétrolière et surtout par la mise sous cloche de l'activité économique résultant des effets induits de la pandémie Covid 19, qui n'ont pas permis la réalisation performante de la levée des conditions préalables à l'entrée en vigueur de certains prêts ou qui ont impacté négativement le fonctionnement des unités d'exécution des projets (UEP) et donc le processus des tirages sur les comptes d'emprunt.

F. EVOLUTION HISTORIQUE DE L'ENCOURS TOTAL (ARRIERES COMPRIS):

A la faveur des différents traitements au point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010, on a observé une tendance baissière du stock de la dette publique entre 2004 et 2010. Cependant, ce stock s'est de nouveau orienté à la hausse sur la période 2011-2022, passant de 20% du PIB en 2010 à 93,77% du PIB en 2022.

Cette augmentation de l'encours de la dette est essentiellement liée à la prise en compte des investissements envers la Chine, de la dette contractée auprès des créditeurs pétroliers (Traders) et à la valorisation des titres publics, qui ont été les principaux instruments de financement public depuis le début de la crise Covid (2019) dont le corollaire a été la raréfaction des ressources extérieures concessionnelles.

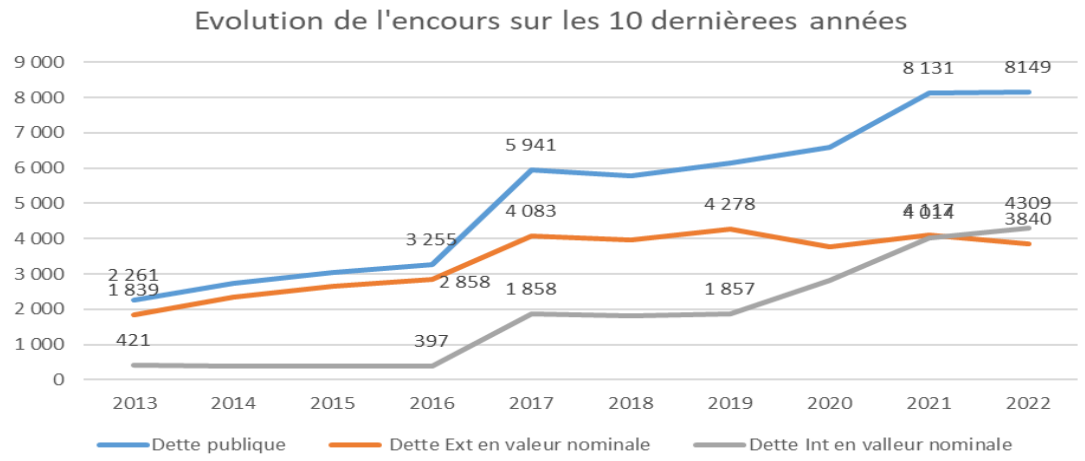
Tableau 8 : Presentation de la situation de la dette sur les dix (10) dernieres annees

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dette publique	2 261	2 724	3 036	3 255	5 941	5 780	6 135	6 596	8 131	8 149
Dette extérieure	1 839	2 330	2 651	2 858	4 083	3 970	4 278	3 767	4 117	3 840
Dette intérieure	421	394	386	397	1 858	1 810	1 857	2 829	4 014	4 309
Ext/DP (%)	81%	86%	87%	88%	69%	69%	70%	57%	51%	47%
Int/DP (%)	19%	14%	13%	12%	31%	31%	30%	43%	49%	53%

Source : CCA – Direction de la Dette

On observe, une tendance haussière du taux d'endettement à partir de 2013. D'où la nécessité de la mise en œuvre d'une politique budgétaire prudente et d'une stratégie de recours au marché des titres de la CEMAC, principaux facteurs de la dynamique de la dette publique.

Graphique 14: Evolution de l'encours de la dette publique



Source : CCA – Direction de la Dette

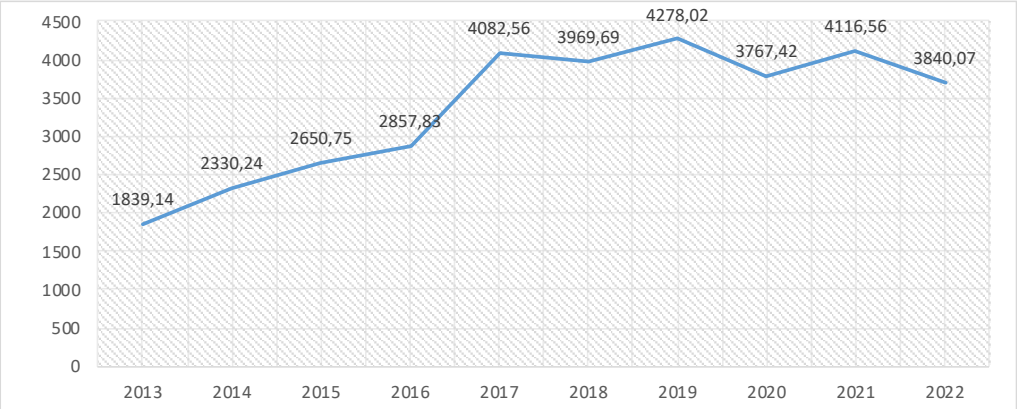
La tendance haussière est essentiellement tirée par la dette intérieure du marché qui constitue la principale source de financement public depuis quelques années.

Ainsi, les pics observés à partir de 2017 s'explique non seulement par le dynamisme des titres émis sur le marché communautaire, mais également par la prise en compte sur le plan extérieur de la dette envers les traders et des nouveaux décaissements sur les prêts avec la Chine dans le cadre du partenariat stratégique.

Le taux d'endettement a enregistré sur la même période une tendance irrégulière, liée en partie aux niveaux tendanciels également irréguliers du PIB nominal. Ainsi, le taux d'endettement initialement enregistré à 32,6% du PIB en 2013, a atteint 115,31 % en 2017, 111,10% en 2020, pour finalement s'établir à 93,77% en 2022.

L'encours de la dette extérieure hors arriérés a augmenté de façon continue au lendemain du point d'achèvement de l'initiative PPTE, pour se situé à 3840,07 milliards de FCFA en 2022.

Graphique 15 : EVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL DE LA DETTE EXTERIEURE SUR LES DIX (10) DERNIERES ANNEES



Source : CCA – Direction de la Dette

En définitive, l'évolution haussière de la dette publique depuis l'année 2013, soit 3 ans après le point d'achèvement de l'initiative PPTE, est en lien avec la politique budgétaire du Gouvernement, qui s'est traduite par une grande activité d'émission de dette sur le marché communautaire et de nouveaux tirages extérieurs.

G. EVOLUTION DU TAUX D'ENDETTEMENT DE 2013 A 2022

Tirant avantage des effets du point d'achèvement de l'IPPTE, le Congo a fait montre d'une politique prudente d'endettement avec un ratio Dette/PIB moyen de 42% de 2013 à 2015.

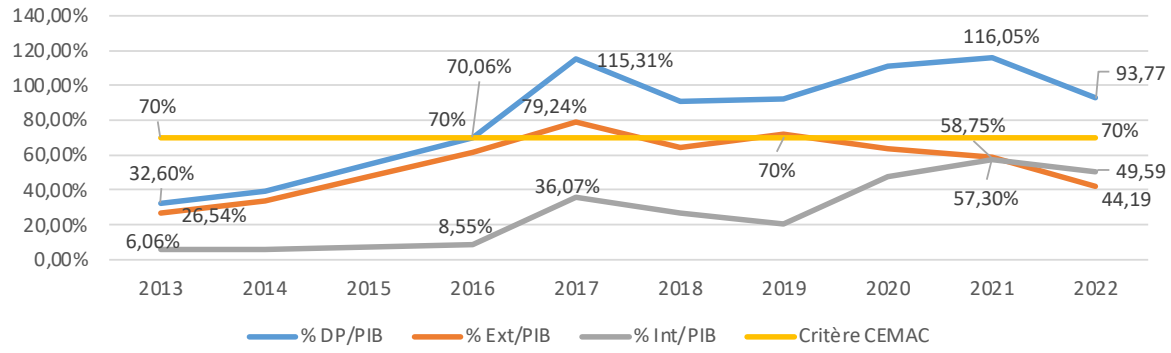
Mais entre 2015 et 2016, ce ratio a augmenté de plus de 15 points de base et a avoisiné les seuils de convergence de la CEMAC (70% du PIB), (cf graphique 15).

Cette forte montée traduit une politique budgétaire accrue soutenant les investissements de grande envergure insufflés par le programme gouvernemental à partir de 2016. Ainsi à partir de cette même année, le taux d'endettement du Congo a pris une tendance haussière et demeure supérieur au critère de convergence de la CEMAC, soit 98% en moyenne entre 2016 et 2022.

En 2017, la situation de la dette se grève et le taux d'endettement s'établit à 115% du PIB. De fait, la dette est devenue insoutenable, les équilibres macroéconomiques ayant été rompus. Le Congo s'est résolu à conclure un accord avec le FMI qui a été signé en juillet 2019

La mise en œuvre de cet accord a ramené le ratio Dette/PIB en-dessous de 100%, soit 91% et 92% en 2018 et 2019 respectivement. L'accord au titre de la facilité élargie de crédit approuvé par le FMI en juillet 2019, a expiré en avril 2021 sans que la première revue soit achevée. La signature d'un nouvel accord triennal en janvier 2022 avec cette institution de Bretton Woods a permis de rétablir la viabilité de la dette (93,77% du PIB) en dépit d'importantes vulnérabilités qui subsistent.

Graphique 15 : Evolution du taux d'endettement sur les 10 dernières années



Source : CCA – Direction de la Dette.

Il sied de noter que le rapport dette intérieure sur PIB qui était en moyenne de 7% entre 2013 et 2016, a atteint 36% en 2017, suite à l'introduction de nouveaux instruments de dette, particulièrement les titres publics, dont le pays a lancé la première émission en 2017.

Bien qu'évoluant de façon irrégulière entre 2017 et 2022, la part de la dette intérieure dans le PIB demeure au-dessus de 20%, dépassant 40% du PIB ces deux dernières années, affichant même un pic en 2021 avec 57%, avant de décroitre à 50% en 2022. La part de la dette extérieure dans le PIB suit la tendance globale du taux d'endettement de la dette publique. En effet, entre 2013 et 2015 le rapport dette extérieure sur le PIB était en moyenne de 36%, soutenu par les conditionnalités de l'IPPTE (point d'achèvement 2010), notamment la priorité donnée aux emprunts hautement concessionnels. De 2016 à 2020, ce rapport est en moyenne de 68%, mais présente deux pics en 2017 (79%) et en 2019 (71%) justifiant le financement par les emprunts des dépenses d'investissement et les efforts de lutte contre les effets de la pandémie de la Covid-19

La mise en œuvre du programme conclu avec le FMI a fait chuter le ratio dette extérieure sur PIB à 44% en 2022, contre 59% en 2021.

Sur la période allant de 2017 à 2022, le taux d'endettement public du Congo est au-dessus de la norme CEMAC (70%) atteignant des pics de 115% en 2017 et 116% en 2021.

Bénéficiant des effets conjugués de la remontée des cours du pétrole impulsé par la crise russo-ukrainienne et du programme signé avec le FMI, le taux d'endettement public a chuté à 93,77% en 2022. Mais malgré tout, ce taux reste encore au-dessus des critères de convergence de la zone CEMAC.

Tableau n°9 : Evolution du taux d'endettement de 2013 à 2022

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% DP/PIB	32,60%	9,13%	54,65%	70,06%	115,31%	90,93%	92,07%	111,10%	116,05%	93,77%
% Ext/PIB	26,54%	33,48%	47,71%	61,51%	79,24%	64,45%	71,70%	63,46%	58,75%	44,19%
% Int/PIB	6,06%	5,65%	6,94%	8,55%	36,07%	26,48%	20,37%	47,64%	57,30%	50,60%
Critère CEMAC	70%	70%	70%	70%	70%	70%	70%	70%	70%	70%

Source : CCA – Direction de la Dette.

On constate que depuis 2017, le taux d'endettement du Congo demeure supérieur au critère de convergence de la CEMAC fixé à 70% et ce, en dépit d'importants efforts budgétaires accomplis dans les différents « cadrages » macroéconomiques

V. LE SERVICE DE LA DETTE

Le montant à payer en principal et intérêts se chiffre à 2 127,35 milliards de FCFA en 2022 contre 1 184,77 milliards de FCFA en 2021, soit une progression de 75,56% en glissement annuel.

Cette forte augmentation s'explique principalement par l'accélération des paiements des arriérés extérieurs et intérieurs pour un montant global de 436,970 milliards FCFA, l'accélération des remboursements des traders (474,733 milliards), selon les ressources disponibles comme stipulé dans la convention de restructuration, et au paiements des échéances liées au partenariat stratégique avec la Chine (111,669 milliards FCFA) (pour plus de détails, voir le tableau ci-dessous).

Tableau 10 : SITUATION DE REMBOURSEMENT EN PRINCIPAL ET INTERETS

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dette Extérieure											
P	73,25	120,14	178,81	162,18	157,36	258,34	1242,6	278,13	318,25	413,21	846,90
I	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	121,38	154,04	57,88	62,35	107,53
T	87,62	135,34	193,14	178,38	175,54	340,33	1364	432,17	376,13	475,56	954,43
Dette Intérieure											
P	63,92	37,83	47,53	15,09	4,98	11,79	48,08	48,08	251,11	660,14	1058,06
I	0	0	0	0	0	0	23,94	20,81	17,69	49,07	114,85
T	63,92	37,83	47,53	15,09	4,98	11,79	72,02	68,89	268,8	709,21	1172,91
Total Général											
P	137,17	157,97	226,34	177,27	162,34	270,13	1290,7	326,21	569,36	1073,35	1904,96
I	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	145,32	174,86	75,57	111,42	222,38
T	151,54	173,17	240,67	193,47	180,52	352,12	1436	501,07	644,93	1184,77	2127,34

Source : CCA – Direction de la Dette

Le Pic observé en 2018 s'explique par la prise en compte dans le fichier de la dette publique des paiements des prêts contractés auprès de la Chine en général (partenariat stratégique) et de leur remboursement en particulier.

La baisse drastique du service de la dette constatée sur la période comprise entre 2019 et 2020 s'explique par la suspension des remboursements envers certains créanciers bilatéraux membres du G20 sur la période allant du 1er mai 2020 au 31 décembre 2021 (ISSD), mais aussi par les négociations entreprises en vue de la restructuration de la dette publique congolaise, initiée dans le cadre du programme signé avec le FMI en 2019. Ces négociations ont permis notamment, la suspension momentanée du service de la dette de certains créanciers comme la Chine et les traders.

Mais en 2021, le service s'est de nouveau orienté vers la hausse en raison notamment de la fin de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Cette tendance

haussière s'est amplifiée en 2022 pour les raisons déjà évoquées supra.

Ce dernier programme étant suspendu en 2021 pour cause de revue non concluante, mais a laissé place à l'initiative de suspension de la dette (ISSD), amorcée par le G20 en date du 15 avril 2020.La fin de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) s'est traduite par une augmentation du service de la dette en 2022.

A. REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

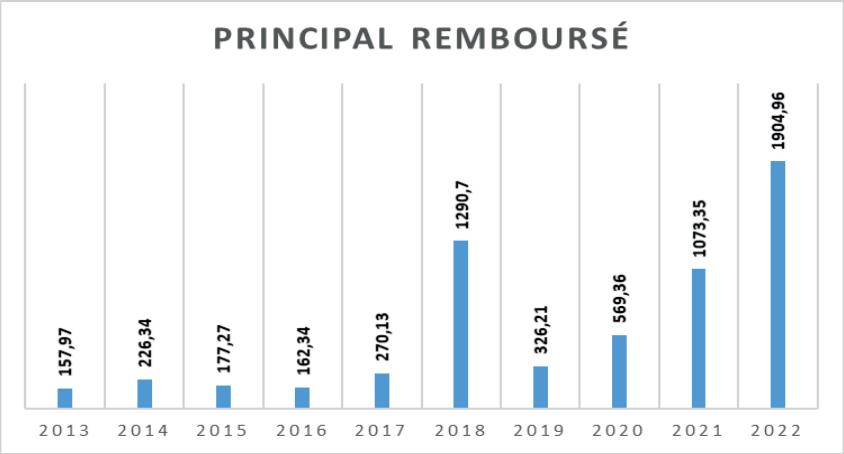
Les remboursements du principal de la dette est de l'ordre de 1 904,96 milliards de FCFA en 2022, contre 1 073,35 milliards de FCFA en 2021, soit une progression de 77,48% (831,61 milliards de FCFA) en glissement annuel.

Ce remboursement du principal en 2022, chiffré à 1904,96 milliards de FCFA, est ainsi réparti :

- Dette extérieure : 846,90 milliards F CFA soit 44.46% ;
- Dette intérieure : 1058,06 milliards F CFA soit 55,54%.

Cette forte augmentation est en lien avec la dynamique d'accélération des paiements, expliquée supra.

GRAPHIQUE 16 : Remboursement du principal



Source : CCA – Direction de la Dette

B. PAIEMENT D'INTÉRÊTS

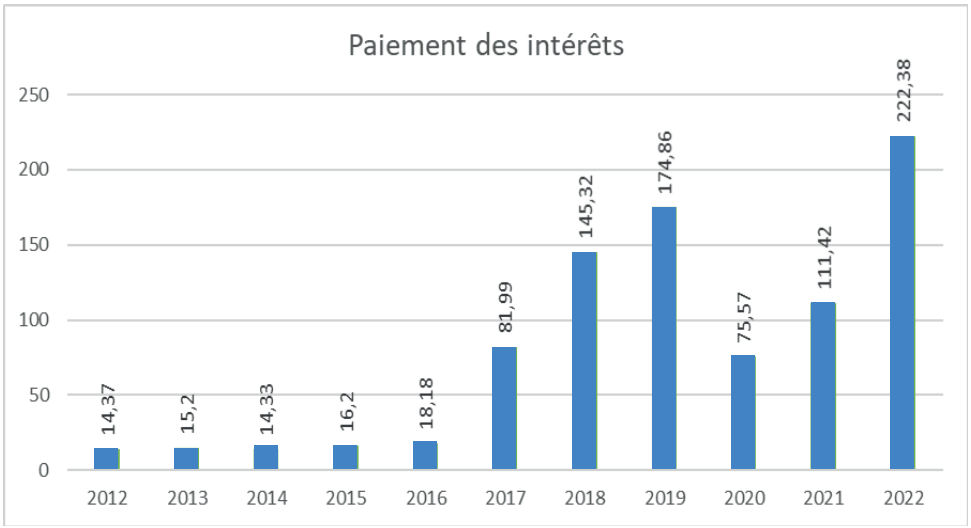
Tableau 11 : SITUATION DE PAIEMENT DES INTERETS

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dette Extérieure	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	121,38	154,04	57,88	62,35	107,53
Dette Intérieure	0	0	0	0	0	0	23,94	20,81	17,69	49,07	114,85
Total Général	**14,37**	**15,2**	**14,33**	**16,2**	**18,18**	**81,99**	**145,32**	**174,85**	**75,57**	**111,42**	**222,38**

Source : CCA – Direction de la Dette

Les charges d'intérêts payées sur la période sous revue sont de l'ordre de 222,38 milliards FCFA dont de 107,53 milliards FCFA pour la dette extérieure et 114,85 milliards F CFA de dette intérieure.

Graphique 17 : Paiement des intérêts



Source : CCA – Direction de la Dette

Les 107,53 milliards FCFA d'intérêts de la dette extérieure se répartissent comme suit : 53,17 milliards F CFA au titre de la dette due aux négociants pétroliers(Traders), 29,34 milliards FCFA au titre de la dette bilatérale, 13,471 milliards F CFA au titre de la dette bancaire ; 8,75 milliards F CFA pour le Club de Londres ;4,720 milliards F CFA pour Afreximbank ; 7,86 milliards F CFA aux créanciers multilatéraux, 0,057 milliard FCFA pour les divers créanciers et enfin 0,393 milliard F CFA envers les Sociétés Chinoises. Les charges d'intérêts payées en dette intérieure sur la période sous revue se chiffrent à 114,85 milliards FCFA. Ces charges, sont réparties à raison de 59,29 milliards de FCFA payées pour le compte des titres publics et 16,47 milliards FCFA envers la BEAC, 21,43 milliards F CFA au titre du prêt Club de Brazzaville, 7,07 milliards F CFA au titre de l'emprunt obligataire, 4,57 milliards F CFA au titre de la dette due envers les banques commerciales locales et 6,02 milliards F CFA au titre de la titrisation CNSS.

Tableau 12 : SITUATION DE PAIEMENT DES INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE

DETTE EXTERIEURE	
TRADERS	53,17
BILATERAUX	29,34
MULTILATERAUX	7,86
CLUB DE LONDRES	8,75
AFREXIMBANK	4,72
SOCIETES CHINOISES	0,19
TOTAL	**107,27**

DETTE INTERIEURE	
TITRES PUBLICS	59,29
BEAC	16,47
CLUB DE BRAZZAVILLE	21,43
BANQUES COMMERCIALES	4,57
CNSS	6,02
EMPRUNT OBLIGATAIRE	7,07
TOTAL	**114,85**

Source : CCA – Direction de la Dette

Globalement, excepté l'année 2019, le rythme de paiement des intérêts reste en lien avec celui du remboursement du principal. En effet, un pic est relevé en 2019 plutôt qu'en 2018 année ayant connu un remboursement du principal important. Cela s'explique :

- Au plan extérieur : par les nouveaux décaissements sur les soldes disponibles des anciens prêts pour lesquels les intérêts sont payés pendant la période de grâce ;

- Au plan intérieur par le paiement des intérêts sur les nombreux titres publics émis sur le marché des valeurs du Trésor.

Au cours des six (6) prochaines années, le service de la dette publique risque d'exercer une forte pression sur les recettes budgétaires. Aussi, le pays devrait recourir aux emprunts à longue maturité pour se prémunir du risque de refinancement.

C. LES FLUX NETS

Les transferts nets de la dette extérieure (décaissements – remboursement en principal et intérêt) se sont établis à 116,34 milliards FCFA en 2022 contre 75,66 milliards FCFA en 2020.

Tableau 13 : EVOLUTION DES FLUX NETS

En milliards de F CFA

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Décaissements	216, 13	188, 38	338,03	164, 49	271.97	539,48	66,15	343,57	75,66	119,06	156,35
Rembourse-ment en prin-cipal	74, 14	110, 57	137, 49	150, 15	211.85	257,48	1242,77	326,21	269,22	413,21	846,67
Flux net	141, 99	77, 81	200,54	14, 34	60,12	282	-1176,62	17,36	-193,56	-294,15	-690,32
Intérêts	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	121,38	154,04	49,47	62,35	107,36
Transfert net	156,36	93, 01	214,87	30,54	78.30	363.99	-1 237,24	171.40	-144,09	-231,81	-582,96

Source : CCA – Direction de la Dette

VI. LA DETTE DES GRANDES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Le programme de réformes en matière de transparence et de publication des statistiques de la dette exige du Gouvernement la publication de toute la dette publique de l'Etat.

Dans ce cadre, la CCA est chargée de centraliser les statistiques de la dette des grandes entreprises publiques, particulièrement des dix (10) plus grandes. Deux fois l'an, ces entreprises ont l'obligation de fournir à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) les informations relatives à leur dette garantie ou non par l'État.

Ainsi, depuis 2021, la CCA a été instruite de mener les travaux pour la centralisation des informations sur la dette des entreprises publiques afin d'aboutir à l'établissement d'une base de données unique couvrant l'ensemble de la dette de l'administration centrale.

Cette recommandation a été réitérée au cours des discussions avec la Banque mondiale, dans le cadre des actions annuelles de performance et politiques publiques (PPA en sigle anglais) et lors des consultations au titre de l'article IV et des réunions techniques avec le FMI.

Comme étape intermédiaire, il a été retenu un échantillon des dix (10) plus grandes entreprises nationales. Celles-ci ont été sélectionnées sur la base des critères suivants:

- Le niveau de participation de l'Etat dans le capital social;
- Le secteur d'activité;
- Le chiffre d'affaires.

L'encours de la dette des dix grandes entreprises publiques est arrêté à fin décembre 2021 à 114 milliards de FCFA, contre 537,4 milliards de FCFA précédemment publié dans le dernier rapport, soit une diminution de 78,79% (-423,4 milliards) en glissement annuel (cf tableau 14 ci-dessous).

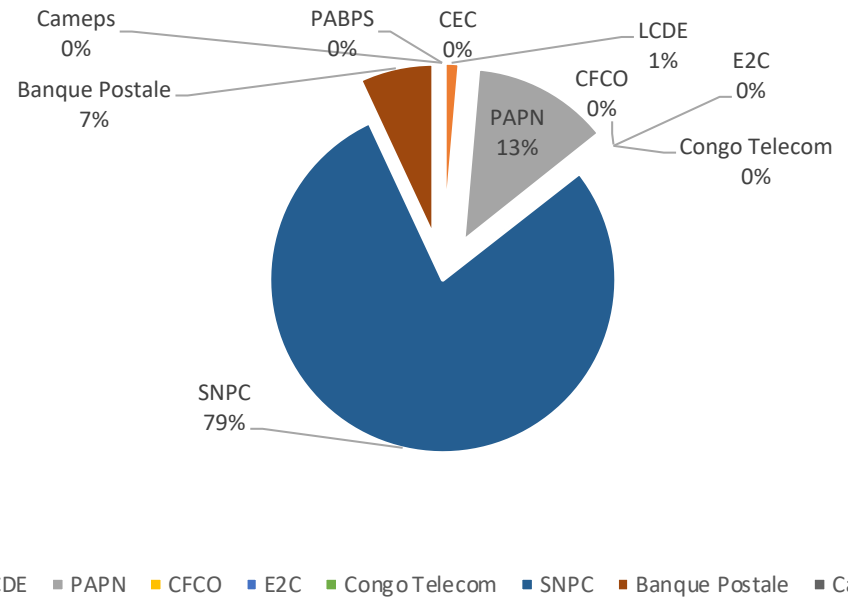
Cette réduction drastique du stock s'explique par l'exclusion des subventions et autres avances de l'Etat dans les statistiques collectées précédemment et l'absence de données pour deux établissements publics. Il s'agit de la Centrale d'achats des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS) et du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS).

Cependant, le tableau ci-dessous qui présente la situation de la dette des entreprises publiques ne donne pas l'encours de ces entreprises à fin décembre 2022 du fait de l'indisponibilité des données y afférentes au moment de la publication dudit rapport.

Il présente par contre, le montant initial de la dette, le taux d'intérêt, la maturité initiale et la maturité résiduelle.

Afin de donner l'information la plus pertinente et la plus complète, la couverture et les caractéristiques du portefeuille de la dette seront révisées selon la disponibilité de l'information dans les prochaines publications.

Graphique 18 : en pourcentage de l'encours



Source : CCA – Direction de la Dette

Enfin, la collecte et la communication des données sur la dette des entreprises publiques bien que recommandées par les bonnes pratiques internationales restent un défi. En effet, la version 2022 du tableau sur la dette des entreprises publiques demeure une œuvre incomplète qui devra être enrichi au rythme de la disponibilité des états financiers des entreprises publiques.

Le tableau ci-dessous présente la situation de la dette des entreprises publiques :

Tableau 14: SITUATION D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES

				Dette intérieure de l'entité publique (FCFA)		Dette extérieure de l'entité publique						2022	2023	2024	2025
N°	Nom de l'entité publique	Part de l'Etat dans le capital (en %)	Secteur d'activité	Dette de l'entité garantie par le Gouv	Dette de l'entité non garantie par le Gouv	Dette de l'entité garantie par le Gouv	Dette de l'entité non par le Gouv	Durée (années)	Taux d'intérêt (moyenne en %)	Encours à fin décembre 2021	Arriérés				
1	CEC	80%	Energie	-	5 800 000 000	-	-	5	7,00%	-	-	-	-	-	-
2	LCDE	94%	Distribution d'eau	-	2 744 200 000	-	-	3,5	8,54%	1 983 200 139	-	945 306 666	582 483 809	438 739 711	316 182 186
3	PAPN	100%	Portuaire	-		81 822 601 718	-	10	2,64%	18 626 531 695	-	18 626 531 695	4 784 834 639	951 137 617	-
4	CFCO	100%	Transport ferroviaire	803 622 031	795 184 718	-	-	2,5	10,00%	98 249 527	-	315 360 355	352 735 172	332 735 172	277 279 308
5	E²C	100%	Electricité	-	3 350 000 000	-	-	2,75	6,50%	98 249 527	-	644 042	562 708 011	892 272 936	892 272 936
6	Congo Telecom	100%	Telecoms	20 000 000 000	500 000 000	-	-	5,5	6,75%	-	-	105 526 395	942 083 267	2 482 294 406	2 613 306 024
7	SNPC	100%	Pétrole	-	-	-	550 447 360 000	5	8,00%	113 212 935 480	-	-	-	-	-
8	Banque Postale	80%	Bancaire	10 000 000 000	-	-	-	6	7,50%	10 000 000 000	-	2 422 805 360	2 422 805 360	2 422 805 360	2 422 805 360
9	CAMEPS	100%	Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	PABPS	100%	Portuaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL				30 803 622 031	13 189 384 718	81 822 601 718	550 447 360 000	5,03	7,12%	144 019 166 368	-	22 416 174 513	9 647 650 258	7 519 985 202	6 521 845 814

Source : CCA – Direction de la Dette

[5] Gouv: gouvernement

[6] La SNPC paie le service de la dette aux négociants en pétrole (Trafigura et Glencore) au nom du gouvernement en utilisant la part gouvernementale du pétrole sur la dette qui a été contractée par le gouvernement du Congo. En tant que telle, la dette est déclarée par le CCA comme dette extérieure due par le gouvernement du Congo. N'étant pas une dette de la SNPC, elle n'est pas inscrite au bilan de la SNPC.

VII. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE

La dette publique comprend tous les engagements financiers du Gouvernement et de ses démembrements, mais également des engagements financiers des entités autres que l'Etat bénéficiant de la garantie ou de l'aval de ce dernier. La structure générale de la dette publique est formée de la dette extérieure et la dette intérieure.

La dette extérieure regroupe principalement les créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux. La dette intérieure est composée des titres publics émis sur le marché financier régional et des « restes à payer du budget de l'Etat »

L'analyse des ratios clés se profile de la manière suivante :

1. LE COUT APPARENT

A fin 2022, le coût apparent de la dette extérieure est de 1,98%, supérieur au taux de croissance nominale du PIB de 1,5%. L'écart dégagé entre le taux de croissance économique et le coût de la dette publique, traduit un « effet boule de neige de la dette » c'est-à-dire le processus autonome d'aggravation du déficit public. En effet, lorsque le taux de la croissance nominale du PIB est inférieur (le cas échéant en 2022) au taux d'intérêt apparent de la dette, la dette publique tend spontanément à s'accroître sous l'effet d'un processus auto-entretenu, la charge d'intérêt, conduisant à augmenter le déficit public, ce qui augmente à nouveau la charge de la dette.
Concernant la dette intérieure, « l'effet boule de neige» est encore plus grand avec un coût apparent de 4,14% (2022) pour une croissance nominale du PIB de 1,5%. Le poids de la dette intérieure exacerberait davantage le déficit public. En effet, les intérêts des titres publics tirent davantage sur les recettes publiques creusant ainsi le déficit public.

2. LA DUREE MOYENNE

La durée moyenne de la dette extérieure permet d'évaluer la durée moyenne de renouvellement de la dette publique totale d'un État. En 2022, cette durée moyenne est de 7 ans.
Ainsi, sous la période en revue, le risque de reconduction ou de refinancement de la dette publique est grand comparativement à 2021 où la durée moyenne était d'environ 10 ans.

Conformément aux exigences du programme conclu avec le FMI et aux objectifs de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT), le Congo devrait privilégier les emprunts à longue maturité, donc concessionnels afin d'atténuer le risque de reconduction ou de refinancement lié au portefeuille de la dette publique.

La dette intérieure tire profit de la domination des titres publics, sa durée moyenne s'est allongée au cours de l'année 2022 à 6,8 ans, contre 5,6 ans l'année précédente. Cet allongement de la durée moyenne, conforme à la stratégie d'endettement, éloigne le risque de reconduction (refinancement) de la dette.

En recherchant les emprunts de longue maturité, le Congo devrait veiller à la discipline budgétaire afin de réduire le déficit primaire, qui agit directement sur la dynamique de la dette publique.

3. RISQUE DE CHANGE

Le portefeuille de la dette publique en 2022 est dominé par les instruments libellés en devises étrangères, notamment en dollars US, (69,97% des devises). Ces emprunts en dollar US exposent le pays à des variations défavorables de ses annuités de remboursement du fait des fluctuations de cette devise par rapport à sa monnaie nationale (FCFA). La parité fixe Euro-XAF devrait orienter vers une diversification du portefeuille de la dette extérieure en faveur de l'euro, en tenant compte de l'impact positif que cela aurait sur le risque de change lié au portefeuille de la dette publique.

Le risque de change est inexistant sur la dette intérieure qui est entièrement libellée en monnaie nationale (FCFA).

4. VOLATILITE

La notion de volatilité rend compte du risque de cession de la dette notamment commerciale à des créanciers spéculatifs dans le cadre du marché secondaire de la dette.

En 2021, ce risque de volatilité était contenu. La part des créanciers commerciaux dans la composition du portefeuille était de 42,68%. En 2022, la composition du portefeuille a changé à la faveur du recours exclusif aux prêts concessionnels (élément don de 35%). La part des prêts commerciaux a diminué dans la composition globale. En effet, la forte orientation du pays vers les créanciers classiques (multilatéraux et bilatéraux), soit 58,37% de la composition globale, dissipe le risque de cession de dette vers des créanciers volatils.

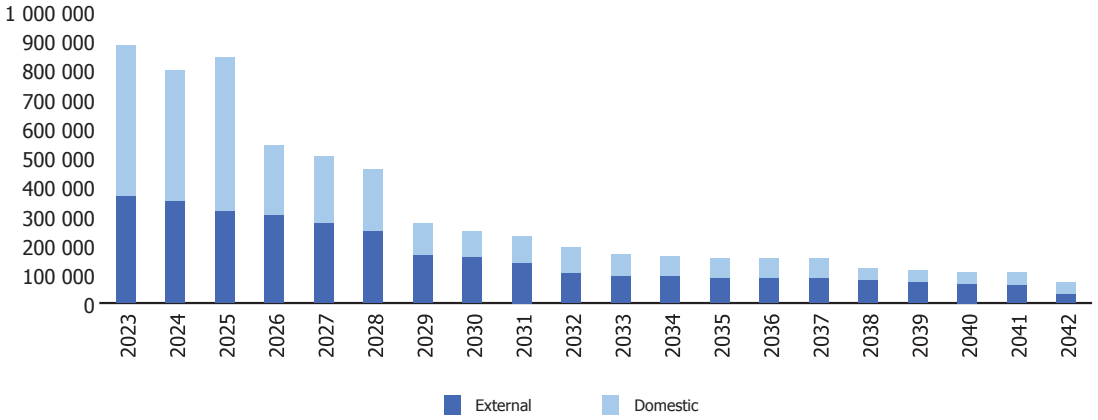
Ainsi, la présence des commerciaux à hauteur de 33,86% en 2022 alors qu'elle était de 42,68% en 2021, affiche la volonté des autorités de réduire le risque de volatilité de la dette lié à ce groupe de créanciers, les traders particulièrement.

5. PROFIL DE REMBOURSEMENT

Le graphique ci-après présente la dette publique avec au moins 500 milliards FCFA de remboursement pour les six (6) prochaines années (2023-2028), avant d'afficher une tendance baissière à partir de 2029.

Ce volume de remboursement est consécutif à la maturation d'un grand nombre de prêts extérieurs et davantage d'engagements intérieurs (les titres publics) entre 2023 et 2025.

Graphique 19 : Profil de remboursement de la dette publique à fin 2022



Source : CCA – Direction de la Dette

La hausse des remboursements sur les six (6) années à venir, accroît la pression du service sur les recettes budgétaires. Les effets du programme signé avec le FMI soutenu par la FEC conjugués avec les opérations de rachat des titres publics organisées par la Direction Générale du Trésor (2021) pourraient atténuer la pression du service de la dette sur les recettes de l'Etat à l'avenir. De même, la pression budgétaire pourrait être atténuée par des opérations de reprofilage de la dette publique.
Les principales caractéristiques des coûts et risques du portefeuille sont illustrées dans le tableau ci-après :

Tableau 15 : INDICATEURS DE COUT ET RISQUES AU 31 DECEMBRE 2022

Indicateurs de risques		External debt	Domestic debt	Total debt
Encours en millions de xaf		3 527 051,7	3 264 585,4	6 791 637,1
Encours en millions USD		5 711,4	5 286,4	10 997,8
Dette nominbal en pourcentage du PIB		38,6	38,6	77,2
Valeur actualisée de l'encours en pourcentage du PIB		35,3	38,6	73,8
Coût	Intérêts payés en pourcentage du PIB	4,0	4,8	8,8
	Taux moyen pondéré (%)	10,3	12,4	11,4
Risaque de refinan-cement	durée moyenne de vie ATM (années)	7,1	6,8	7,0
	Dette maturant dans 1 an (en ¨% du total)	11,0	15,4	13,2
	Dette maturant dans 1 an (en % du PIB)	4,3	5,9	10,2
Risque de taux d'intérêt	Durée moyenne de rfixation ATR (années)	5,2	6,8	6,0
	Dette à refixer dans 1 an (en % du total)	41,6	15,4	28,5
	Fixed rate debt incl T-bills (en percent of total)	65,3	100,0	82,6
	Bons du trésor T-bills (en % du total)	0,0	6,0	3,0
Risque de taux de change	Dette libellée en devises étrangères debt (en % du total)			50,0
	Service de la dette en devises (en % des reserves)			108,8

Source : CCA – Direction de la Dette

Le coût apparent de la dette étant supérieur au taux de croissance nominale du PIB (2022), la dette publique affiche un « effet boule de neige » tendant à auto-accroître la dette par la charge des intérêts soutenue par le financement du déficit public.
Le risque de refinancement s'est accentué pour la composante dette extérieure avec une durée moyenne qui est passée de 10 ans en 2021 à 7 ans en 2022.
Par contre, ce risque s'est atténué pour la dette intérieure dont la durée moyenne passe de 5 ans et 6 mois en 2021 à 6 ans et 8 mois en 2022.
Le risque de change est quasiment invariable entre 2021 (66,5%) et 2022 (69,97%) avec une domination affichée du dollar US dans le portefeuille. Le risque de volatilité, bien que moindre, doit cependant être surveillé. En effet, la dette extérieure commerciale est détenue majoritairement par les Traders, créanciers spéculatifs par définition.

VIII. CONCLUSION

L'élaboration du présent rapport de la dette publique confirme une fois encore la volonté de la République du Congo de poursuivre l'adoption des bonnes pratiques en matière de gestion de la dette publique.

L'édition 2022 du rapport se veut plus exhaustive que la précédente, dans la mesure où le périmètre de la dette publique qui avait déjà été élargi à la dette des entreprises publiques, a connu un enrichissement en ce sens que les données de la dette des entreprises publiques qui n'étaient présentées qu'en termes de stock ont connu, dans la mesure du possible, une amélioration liée à l'intégration de certains flux de remboursements.

L'année 2022, au cours de laquelle est élaborée ledit document, est une période marquée par un certain nombre de rebondissements favorables, au nombre desquels on compte l'approbation par le FMI le 21 janvier 2022, d'un programme de redressement économique et financier, appuyé par la facilité élargie de crédit, le rehaussement de la note financière du Congo par l'agence de notation financière Fitch Ratings, en date 16 septembre 2022, laquelle est passée de «CCC» à «CCC+» et d'une viabilité de la dette retrouvée quoique fragile, grâce à un prix de pétrole favorable et aux efforts budgétaires déployés par les autorités.

Cependant, globalement les données chiffrées, les indicateurs et ratios de la dette publique ont connu une évolution mitigée, qui diffère d'un indicateur à l'autre, par rapport à l'année précédente ; c'est ainsi qu'on a d'un côté, une dégradation de certains indicateur comme le taux d'endettement hors arriérés qui passe de 61,17% en 2021 du total à 77,2% en 2022, le coût du portefeuille de la dette publique qui passe de 2,02% en 2021 à 8,8% en 2022.

D'un autre côté, on observe plutôt une amélioration avec notamment la part de la dette à refinancer dans 1 an qui passe de 15,59% en 2021 à 13,2% en 2022, la dette à refixer dans 1 an est passé de 34,63% en 2021 à 28,5% en 2022, la part de la dette libellée en devises étrangères est passée de 67,5% à 50% de la dette totale.

Le présent rapport présentant la situation des données, indicateurs et ratios de la dette publique constitue pour les autorités et autres acteurs concernés, un des outils d'aide à la décision.

IX. ANNEXES

1- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE PAR BAILLEURS

En Milliards FCFA	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022 en %
Créanciers Officiels	1 296,15	1 343,73	1 913,27	2 123,96	2 333,18	2 213,38	2 022,83	2 307,93	2 038,78	2 359,33	2 408,71	29,51%
Bilatéraux	1 209,44	1 259,93	1 821,12	2 007,61	2 193,31	2 060,36	1 815,47	1 883,91	1 582,61	1 809,04	1 757,72	21,54%
Chine	1 073,88	1 123,47	1 547,46	1 749,82	1 778,15	1 600,93	1 387,45	1 394,04	1 118,17	1 262,04	1 222,91	14,98%
Autres	135,57	136,45	273,66	257,79	415,16	459,43	428,02	489,87	464,44	547,00	534,80	6,55%
Multilatéraux	86,71	83,80	92,15	116,35	139,87	153,02	207,36	424,02	456,17	550,29	650,99	7,98%
IDA	45,18	47,97	56,51	65,80	73,02	72,45	94,77	110,95	131,20	155,66	241,04	2,95%
FAD	5,54	5,54	5,54	13,10	8,97	12,15	13,47	16,37	21,18	26,77	28,13	0,34%
Autres	35,99	30,29	30,10	37,45	57,88	68,42	99,12	296,69	303,79	367,86	381,82	4,68%
Créanciers privés	513,19	495,41	513,13	526,80	524,65	1 788,74	1 946,86	1 970,09	1 728,64	1 757,23	1 300,26	15,93%
Banques commerciales	223,59	207,38	225,62	240,66	234,44	191,16	184,56	172,96	144,39	139,62	140,16	1,72%
AFREXIM BANK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,43	163,70	115,40	73,01	54,41	32,15	0,39%
TRADERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 174,63	1 061,05	1 142,40	1 045,88	883,67	625,18	7,66%
SOCIETES CHINOISES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305,97	308,90	237,12	283,89	277,11	3,40%
Fournisseurs	289,60	288,03	287,51	286,14	290,21	231,52	231,58	230,43	228,24	395,62	225,66	2,77%
Total Dette extérieure	1 809,34	1 839,14	2 426,40	2 650,76	2 857,83	4 002,12	3 969,69	4 278,02	3 767,42	4 116,56	3 708,97	45,45%
1- DETTE INTERIEURE CONVENTIONNEE	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	774,00	762,33	963,76	1 470,31	2 105,87	2 737,43	33,54%
BGFI BANK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48,09	48,09	0,59%
BABQUE POSTALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,22	0,00	0,00%
BSCA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,11	0,00	0,00%
FMI (FEC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,48	1,60%
Allocations DTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152,93	1,87%
- Emprunt obligataire	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	192,00	144,23	96,15	11,35	113,23	113,23	1,39%
- Obligations du Trésor	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153,50	575,25	794,89	1 190,99	14,59%
- BTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	46,10	142,11	108,71	205,89	202,27	2,48%
- Financement Club de BZV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203,00	327,46	327,46	4,01%
Consolidation BEAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	572,00	572,00	572,00	572,00	572,00	572,00	7,01%
2- DETTE INTERIEURE NON CONVENTIONNEE	428,14	421,47	393,38	385,66	185,11	1 094,37	1 093,90	1 035,23	1 358,40	1 908,13	1 714,81	21,01%
Dette Commerciale déjà auditée	12,23	12,23	12,23	12,23	12,23	12,23	12,23	135,72	955,43	642,92	545,95	6,69%
-Dette commerciale encours d'audit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,44	859,44	514,74	0,00	573,78	125,08	1,53%
Dette Chinoise auditée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436,55	5,35%
- Dette Sociale	72,48	84,50	68,41	66,69	172,88	222,70	222,23	384,77	402,97	691,43	607,23	7,44%
Arriérés de pensions encours de validation	343,43	324,74	312,74	306,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Arriérés sociaux en-cours de validation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Dette Intérieure	428,14	421,47	393,38	385,66	377,11	1 868,37	1 856,23	1 998,99	2 828,71	4 014,01	4 452,24	54,55%
TOTAL ENCOURS	2 237,48	2 260,61	2 819,78	3 036,42	3 234,94	5 870,49	5 825,92	6 277,01	6 596,13	8 130,57	8 161,21	100,00%

Source : CCA – Direction de la Dette

DESIGNATION	En-cours Hors Arriérés au 31/ 12/ 2021	Stock d'arriérés au 31/ 12/ 2021	Encours Total au 31/ 12/ 2021	Variation de change et corrections		EN-COURS TOTAL APRES AJUSTEMENT	TRAITEMENT DU STOCK DES ARRIERES						SERVICE DU 01/ 01/ 2022 AU 31/ 12/ 2022								STOCK ARRIERES au 31 / 12 / 2022	Décaissements du 01/ 01/ 2020 au 31/ 12/ 2022	Encours hors arriérés au 31/ 12/ 2022	Encours Total au 31/ 12/ 2022	
				En-cours	Arriérés		An-nul.attendue	Réé-chel	Paie-ments	Variations de Change	Réé-chel. Atten-du	Arriérés fin 31/ 12/ 2021 au 31/ 12/ 2022	Ser-vice Brut	Varia-tions cor-rec-tions	Service Net	An-nuL. At-tendue	Réé-chel.	Paie-ments	Varia-tion de Change	Réé-chel. Attendu	Arriérés				
	1	2	3 = 1 + 2	4	5	6= (3 + 4 + 5)	.	8	9	10 = 2 + 5 - 7 - 8 - 9 - 12	11	12	13	14	15 = 13 + 14	16	17	18	19=15-16-17-18-21	20	21 = 15 - 16 - 17 - 18	22 = 12 + 20	23	= 1 + 4 + 8- P15 + 17 +	25 = 22 +24
I- DETTE EXTERIEURE																									
CLUB DE PARIS	273 939	0	273 939	-4 104	0	269 835	0	0	0	1	0	0	39 019	-566	38 534	0	0	25 913	128	0	12 495	12 495	27 770	268 029	280 522
Principal		0			0		0	0	0	1	0	0	35 073	-559	34 557	0	0	22 683	86	0	11 788	11 789			
Intérêts		0			0		0	0	0	0	0	0	3 946	-7	3 977	0	0	3 230	41	0	706	706			
DETTE MULTI-LATERALE	550 286	0	550 287	16 816	0	567 103	0	0	0	0	0	0	22 833	2 386	25 217	0	0	26 853	-1 636	0	0	0	231 432	781 461	781 461
Principal		0			0		0	0	0	0	0	0	16 065	1 505	17 570	0	0	18 990	-1 419	0	0	0			
Intérêts		0		-9 774	0	84 649	0	0	0	0	0	0	6 768	879	7 647	0	0	7 863	-217	0	0	0			
DETTE BILATE-RALE	1 433 839	101 260	1 535 099	91 481	-14 525	1 612 055	1 116	5 884	1 188	-3 799	9 457	74 875	164 783	-3 846	161 057	1 774	0	159 844	-577	0	0	74 872	3 619	1 402 956	1 477 829
Principal		40 889			-3 644		1 116	5 884	1 188	-1 161	7 369	24 121	139 618	-7 853	131 868	1 774	0	130 499	-405	0	0	24 119			
Intérêts		60 371			-10 882		0	0	0	-2 637	2 089	50 754	25 165	4 008	29 189	0	0	29 345	-172	0	0	50 753			
Dont CHINE	1 260 967	1 080	1 262 048	76 507	0	1 338 555	1 116	0	0	0	0	3	145 070	-5 922	139 149	1 774	0	136 381	993	0	0	0	0	1 222 259	1 222 259
Principal		1 080			0		1 116	0	0	0	0	2	124 149	-8 933	115 215	1 774	0	112 588	854	0	0	0			
Intérêts		0			0		0	0	0	0	0	1	20 922	3 012	23 933	0	0	23 794	140	0	0	0			
DETTE COM-MERCIALE	1 008 503	748 727	1 757 230	192 520	49	1 949 799	348	522 688	16 937	-32 361	15 581	225 656	368 027	406 792	774 820	0	34 000	723 706	1 539	15 575	0	225 658	0	1 074 606	1 300 263
Principal		551 443			51		349	468 543	16 678	-29 093	15 377	79 714	334 651	365 114	699 765	0	27 419	656 871	98	15 377	0	79 714			
Intérêts		197 284			-2		-1	54 145	260	-3 269	204	145 942	33 376	41 679	75 055	0	6 581	66 835	1 441	198	0	145 944			

IV-1 CLUB DE LONDRES	139 625	0	139 625	17 542	0	157 167	0	0	0	0	0	0	23 959	2 323	26 282	0	0	25 742	539	0	0	0	0	140 157	140 157
Principal		0			0		0	0	0	0	0	0	15 817	1 193	17 010	0	0	16 992	19	0	0	0			
Intérêts		0			0		0	0	0	0	0	0	8 142	1 130	9 271	0	0	8 751	521	0	0	0			
AFREXM BANK	54 413	0	54 413	3 922	0	58 335	0	0	0	0	0	-1	28 768	2 734	31 502	0	0	31 051	450	0	0	1	0	32 152	32 152
Principal		0			0		0	0	0	0	0	0	24 240	1 943	26 183	0	0	26 331	-148	0	0	0			
Intérêts		0			0		0	0	0	0	0	-1	4 528	791	5 319	0	0	4 720	599	0	0	0			
DETTE TRA-DERS	447 727	435 945	883 672	138 241	0	1 021 913	0	463 841	0	-27 894	0	0	91 989	386 131	478 120	0	0	474 733	3 387	0	0	0	0	625 183	625 182
Principal		385 057			0		0	409 697	0	-24 640	0	0	71 615	353 008	424 623	0	0	421 559	3 064	0	0	0			
Intérêts		50 888			0		0	54 145	0	-3 255	0	0	20 374	33 122	53 496	0	0	53 174	323	0	0	0			
SOCIETE CHINOISE	199 291	84 605	283 896	26 836	0	310 732	0	58 846	14 644	-4 467	15 581	0	55 831	9 658	65 489	0	34 000	16 091	-176	15 575	0	0	0	277 115	277 115
Principal		84 213			0		0	58 846	14 442	-4 453	15 377	-1	55 499	3 022	58 521	0	27 419	15 901	-175	15 377	0	-1			
Intérêts		392			0		0	0	202	-14	204	0	332	6 636	6 968	0	6 581	191	-1	198	0	0			
DIVERS CREANCIERS (1)	167 447	228 177	395 624	5 979	49	401 652	348	0	2 293	0	0	225 658	167 480	5 947	173 427	0	0	176 088	-2 661	0	0	225 658	0	0	225 658
Principal		82 174			51		349	0	2 236	0	0	79 715	167 480	5 947	173 427	0	0	176 088	-2 661	0	0	79 715			
Intérêts		146 003			-2		-1	0	57	0	0	145 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 943			
TOTAL DETTE EXTERIEURE	3 266 567	849 987	4 116 554	296 713	-14 476	4 398 791	1 464	528 572	18 125	-36 159	25 039	300 531	594 661	404 765	999 628	1 774	34 000	936 317	-546	15 575	12 495	313 025	262 821	3 527 052	3 840 075
Principal		592 332			-3 593		1 465	474 428	17 865	-30 252	22 746	103 835	525 407	358 206	883 760	1 774	27 419	829 042	-1 640	15 377	11 789	115 622			
Intérêts		257 655			-10 883		-1	54 145	260	-5 906	2 293	196 696	69 255	46 559	115 868	0	6 581	107 274	1 094	198	706	197 403			
II- DETTE INTERIEURE	2 105 871	1 908 134	4 014 005	151 015	0	4 165 020	1 454	0	418 845	0	0	1 035 662	702 340	56 566	763 284	0	0	754 062	0	0	0	1 044 884	973 133	3 264 585	4 309 469
Principal		1 908 134			0		1 454	0	418 845	0	0	1 035 662	591 868	56 566	648 434	0	0	639 212	0	0	0	1 044 884			
Intérêts		0			0		0	0	0	0	0	0	110 472	0	114 850	0	0	114 850	0	0	0	0			
TOTAL GENE-RAL (I+II)	5 372 438	2 758 121	8 130 559	447 728	-14 476	8 563 811	2 918	528 572	436 970	-36 159	25 039	1 336 193	1 297 002	461 331	1 762 912	1 774	34 000	1 690 378	-546	15 575	12 496	1 357 909	1 235 954	6 791 637	8 149 545
Principal		2 500 466			-3 593		2 919	474 428	436 711	-30 252	22 746	1 139 497	1 117 275	414 772	1 532 194	1 774	27 419	1 468 254	-1 640	15 377	11 789	1 160 506			
Intérêts		257 654			-10 883		-1	54 145	259	-5 906	2 293	196 696	179 727	46 559	230 719	0	6 581	222 125	1 094	198	706	197 403			

Source : CCA – Direction de la Dette

410 E AVENUE DU CARDINAL EMILE BIAYENDA, BP 2090 BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
TÉL. : + 242- 281-58-70 ; FAX. : +242-58-53-36 EMAIL : CAISSECCA@GMAIL.COM